



Boutique Anibouffe

La propriétaire, Chantal Daigneault, apprécie votre support et votre encouragement qui la stimulent à continuer de servir avec plaisir la population de Saint-Hippolyte, le prix des aliments pour animaux sont les mêmes qu'ailleurs. Sa boutique est située au 1000, chemin des Hauteurs.

PHOTO : MANON DAGENAIS

Février 2000
Vol. 17 n° 12
GRATUIT

Le Sentier

LE JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE SAINT-HIPPOLYTE

Les frères Léveillée pris dans les filets vers un même but!



DENISE BRAULT

Des jeunes athlètes bien de chez nous dans le feu de l'action chez les «PANTHÈRES». Bien déterminés, les deux frères Léveillée, Dominic, 18 ans et Patrick, 20 ans sont, tous deux, «ailier droit». Nés à Saint-Hippolyte, à peine marchaient-ils qu'ils sont dans «leurs p'tits patins»

à 2 1/2 ans. Ce n'est pas bien haut sur pattes n'est-ce pas. Vers l'âge de 5 ans, ils débutent à Saint-Antoine. On pourra dire qu'il y en a eu des coups de patins du rang des «BÉBITTES» au «JUNIOR AAA».

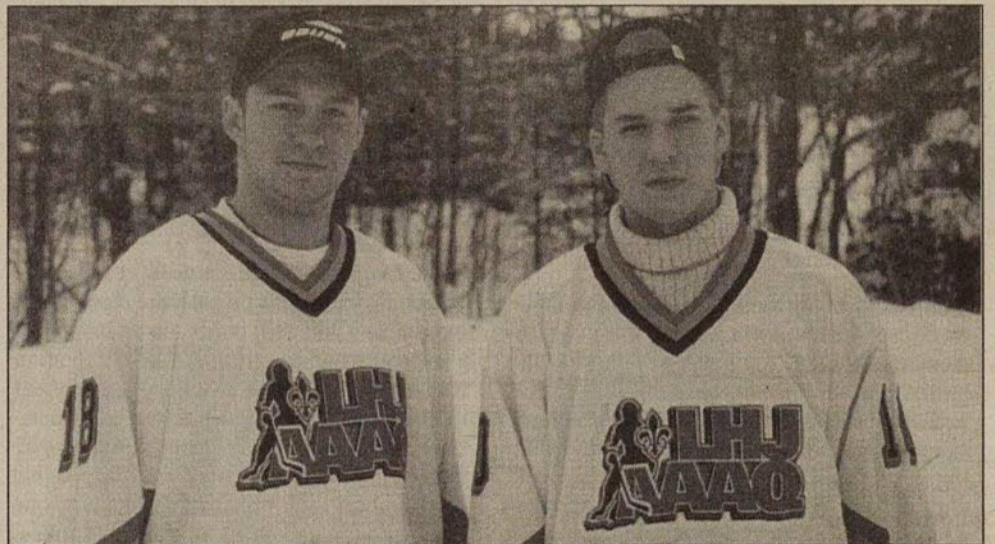
On sait que le hockey est l'un des sports les plus rapides, brusques et exigeants qui soit. Nos deux solides gaillards s'apercevront vite que la ténacité et la discipline seront, tout au long de leur carrière, des atouts importants.

Peu de repos pour le guerrier

Cette discipline exige des joueurs des poussées d'énergie intense et beaucoup d'endurance. Il faut donc demeurer en forme conviennent-ils avant que la saison ne commence pour ne pas risquer de compromettre une saison et y mettre fin d'une façon abrupte en se blessant. Vitesse, agilité, stratégie, vertus dont sont pourvus Dominic et Patrick, ont été acquises suite à un entraînement rigoureux. Sur glace et hors glace, on ne doit pas arrêter, même pas l'été. S'ils veulent obtenir une performance digne de ce nom, ils pratiquent les poids et altères, le bicycle sur place, les célèbres «push up» (pompes) etc. Ils ont relâché l'été pour une période de deux mois, et c'est du pareil au même, l'entraînement continue avec du «roller hockey» de la musculation en gymnase et ainsi de suite. 54 parties à disputer cette saison. Moitié, moitié, à l'extérieur et localement (15 villes à visiter environ).

L'équipement et les frais d'inscription

Mouais!...Papa a mis bien souvent la main dans sa poche, il va sans dire. Jusqu'à 8 000 \$ pour une saison à un certain moment. Le prix d'une paire de patins quand nous étions petits était d'environ 400 \$ plus l'équipement, et nous étions deux et le sommes toujours. Aujourd'hui on pourrait dire que c'est le double. Toutefois, l'aide financière à notre niveau maintenant, vient de la célèbre compagnie «BAUER», le mécène qui verse les fonds nécessaires pour nous permettre de suivre notre activité qu'on peut considérer d'intérêt à peu près général et nous leur en sommes très reconnaissants



Patrick et Dominic Léveillée. PHOTO MANON DAGENAIS

et essayons d'être à la hauteur de cet appui.

Cependant, on aimerait ajouter qu'il n'en n'est pas de même pour nos cadets d'aujourd'hui où les frais d'inscription pour un non-résident est de presque 600 \$ et ce, par enfant. Pouvons-nous penser que l'avenir sportif de nos jeunes commence à être sérieusement compromis! Pourrait-on oser espérer que toute municipalité, parce qu'on est loin d'être les seuls dans cette situation, (non équipée d'une arena) y mette le nez pour une compensation! Parfois, plusieurs membres d'une même famille sont impliqués. Devra-t-on, un jour être obligé de tirer au sort le nom d'un des enfants d'une même famille, qu'il soit fille ou garçon, afin qu'il puisse poursuivre un rêve? C'est pour ça dénoncent-ils qu'il y a beaucoup de «décochage» aujourd'hui. Monsieur et madame tout l'monde n'a généralement pas les moyens.

But à atteindre à courts et à longs termes

Patrick, en est à sa dernière année. Il souhaite se retrouver l'an prochain, dans une équipe européenne, en France plus précisément, pour possiblement, par la suite, devenir un entraîneur et peut-être en faire une carrière si le hasard l'y conduit. Dominic quant à lui a encore deux ans dans le Jr AAA et vise sensiblement le même but. Il poursuit présentement ses études chez les adultes. Après on verra bien a-t-il ajouté.

Autres passions... et fétiches ou manies

Une belle complicité semble établie entre ces deux jeunes qui laissent entendre qu'ils aiment le

cinéma, la musique et affectionnent particulièrement se retrouver entre amis pour faire la fête.

Au moment de parler de fétiches, spontanément ils se sont regardés et ont souri. Patrick avouait qu'il chausse inmanquablement ses patins toujours dans le même ordre sinon, ça pourrait lui porter malchance. Dominic quant à lui, a toujours un petit éléphant en or qu'il met dans ses souliers pour le déplacement, et le porte sur lui pour la durée la joute. Il poursuit qu'il a aussi besoin de dormir côte à côte avec son coéquipier la veille d'une joute. (ça peut tout aussi bien être par terre dans le salon s'il faut) évoque-t-il en riant.

Aussi une affaire de cœur

Oui, dans beaucoup de sens du mot. Il ont du «cœur au ventre». Après les avoir incités à répondre à une réponse un peu indiscreète à savoir s'ils avaient du temps pour «faire les jolis cœurs auprès de la gente féminine», ils renvoient en souriant qu'ils prennent le temps. Eh... les gars... saviez-vous qu'un petit calcul tout simple vous permettrait de savoir si l'intensité de votre entraînement est valable: 170 moins votre âge et 200 moins votre âge donnent les limites inférieures et supérieures de vos «battements de cœur X»

En terminant pourrait-on parler de l'importance de l'âme qui peut émaner des objets, des matières inanimées comme un bâton de hockey, une rondelle, des lames, à qui on donne vie... En tout cas, ça en fait frissonner plus d'un et ça «met le cœur à l'envers»

sommaire

SITE D'ENFOUISSEMENT
Il vaut mieux payer que de polluer 2

Vox-Populi 3

Mot du maire sur le budget . . . 6

Enfants soleil 14

Histoire du lac de l'Achigan 9-12



LILI, le premier bébé du millénaire 13

Tous réunis pour Yannick . . . 20



Cabane à sucre

Au pied de la colline

OUVERT À L'ANNÉE pour vos réceptions
999, rue Edmond • PRÉVOST
450 224-4906

Réservez dès maintenant pour un succulent repas de Cabane à sucre



Ouverture de la saison des sucres 2000

SUPER SPÉCIAL
Saint-Valentin • 13 et 14 février

Adultes 10 \$
Enfants 5 à 12 ans • GRATUIT si accompagné d'un adulte (1 enfant par adulte) 5 \$

• Permis de la RAQ • prix en vigueur jusqu'au 18 février 2000

AJUSTEMENT DU RÈGLEMENT RELATIF À L'EXPROPRIATION DU SITE D'ENFOUSSEMENT

Il vaut mieux payer que de polluer

(SG) Bien sûr, les hippolytois devront aller d'un effort financier. Mias qui peut s'opposer à l'acquisition par la Municipalité des lots 25A, 25B, 26A et 26B, rang 5, du cadastre officiel du canton de Kilkenny. En bloquant le projet d'y établir un site d'enfouissement, ces terrains deviennent de «l'ordure» pour les Hippolytois, et non un ramassis d'ordures!

À l'assemblée du 12 janvier, le conseil a adopté le règlement 837-00, modifiant le règlement 806-99 relatif à l'expropriation du site d'enfouissement. En résumé, il s'agissait simplement, pour le conseil, de modifier le règlement d'origine afin de tenir compte de l'évolution de la situation.

En effet, on sait maintenant que l'ensemble du dossier représentera au total une dépense d'environ 990 000 \$, y compris les coûts d'acquisition des lots concernés et les honoraires professionnels à encourir. Le conseil a donc révisé le règlement 806-99 à la baisse, puisqu'on s'était préparés à faire face à des dépenses de l'ordre de 1 400 000 \$ pour bloquer le site d'enfouissement. Évidemment, il faudra sans doute encore quelques années avant de clore le dossier pour de bon, puisque la cause a été portée en appel.

La solution économique

Ce même règlement précise également la façon de rembourser cette somme. D'abord, une

tranche de 145 000 \$ a déjà été approuvée par le ministère des Affaires municipales en date du 26 mai 1999, ce qui a permis de régler les honoraires professionnels déjà encourus.

Pour financer les 845 000 \$ restants, qui serviront notamment à remettre au plaignant la somme décrétée par la cour pour l'acquisition des terrains et à couvrir d'autres frais juridiques et professionnels, le conseil a opté pour la solution la plus économique : l'imposition et le prélèvement, pendant l'exercice financier 2000, d'une tarification à montant égal sur les unités d'évaluation de chaque immeuble imposable, construit ou non, situé dans la municipalité et apparaissant au rôle d'évaluation.

En termes clairs, il en coûtera un même montant pour chaque propriétaire d'un terrain imposable à Saint-Hippolyte, qu'un immeuble y soit construit ou non. Le rôle d'évaluation n'ayant pas encore été finalisé au moment d'écrire ces lignes, on ignorait toujours le nombre exact de propriétaires hippolytois qui se diviseraient la facture. Il était donc impossible de connaître avec précision le montant que nous aurons à déboursier au cours de l'année. Toutefois, comme nous l'avons déjà mentionné, la somme devrait tourner autour de 120 \$ ou 125 \$ par compte de taxes.



Devine qui vient dîner

Le jeudi 16 décembre dernier, les employés municipaux se sont réunis au restaurant Au Toit Vert, donnant sur le chemin des Hauteurs, à l'occasion de leur dîner des fêtes. Dans le plaisir et la bonne humeur, patrons et employés en ont profité pour fraterniser, oubliant pour quelques instants leurs tâches respectives. À titre de responsable de cette rencontre amicale, M. Roland Sylvain tient à transmettre ses remerciements et ses félicitations à M. Denis Pitre, propriétaire de l'établissement, de même qu'à tout son personnel, pour le service rapide et courtois qu'ils ont su donner à tous les convives.

Nos bonnes résolutions

Sauvé, le maire

Comme à l'accoutumée, en vertu de l'article 116 du Code municipal, qui prévoit la nomination d'un maire suppléant, le conseiller Bruno Laroche, appuyé par sa collègue Danielle Simard, a proposé la nomination de Rolland Sauvé à titre de maire suppléant pour la période du 13 janvier au 9 mars 2000. Il succède ainsi à Maurice Cousineau. Rappelons que les membres du conseil ont convenu qu'un des leurs soit désigné, à tour de rôle, pour remplir cette fonction pour une période d'environ deux mois.

Le compte est bon

L'un des principaux rôles des élus municipaux, c'est d'administrer sainement le budget de la Municipalité. Pour ce faire, ils doivent notamment approuver le paiement des comptes courants. À même le budget 1999, le conseil a donc approuvé l'émission du chèque numéro 990020, de 24 403,67 \$, provenant du fonds de roulement; des chèques numéros 990033 à 990045, pour une somme de 408 251,13 \$, puisée au fonds de dépenses en immobilisations; des numéros 991398 à 991552, totalisant 336 855,70 \$, tirés du fonds d'administration. On a également autorisé les premières dépenses du millénaire, en approuvant l'émission des chèques 200001 à 200019, représentant une somme de 43 214,19 \$ qui provenait quant à elle du fonds d'administration. Voilà, le compte est bon!

L'urbanisme fait des petits!

C'est vrai que les efforts de l'équipe du Service d'urbanisme rapportent des dividendes et font des petits. Mais c'est également le cas des employées elles-mêmes! Ainsi, en raison des congés de maternité de Mmes Julie Ozell et Danielle Cyr, le conseil a résolu d'engager Julie Lafontaine à titre d'inspectrice des bâtiments et d'adjointe à l'urbanisme remplaçante pour la période du 4 janvier au 25 août 2000.

Avec beaucoup d'assurance

C'est sans grande hésitation et avec beaucoup d'assurance que le conseil a résolu de renouveler le contrat d'assurances générales de la municipalité pour l'année 2000. En effet, d'après l'analyse des conditions de renouvellement et la recommandation de la firme Gestarisk inc., non seulement la proposition du courtier d'assurances Jones répond-elle parfaitement à nos besoins, mais elle représente en plus une économie par rapport à ce que nous avons payé l'an passé. La dépense s'élève à 25 312,71 \$.

Bien formé, bien informé

Parmi les formations dispensées par l'Association des directeurs municipaux du Québec, celle qui

s'intitule Gestion municipale : une pratique et des lois se donnera le 16 février prochain. Comme un directeur bien formé correspond à des élus et à des citoyens bien informés, le conseil a résolu, sur la proposition du conseiller Denis Lemay, appuyé par son collègue Rolland Sauvé, d'autoriser notre directeur général, Yvon Veillette, à assister à cette séance de formation.

Le message sera véhiculé

De son côté, la Corporation des officiers municipaux du Québec donne aussi de la formation, portant cette fois sur l'adjudication des contrats et sur la Loi concernant les propriétaires et les exploitants de véhicules lourds. Rappelons que de nouvelles dispositions légales obligent les exploitants de véhicules lourds à inspecter ceux-ci de façon rigoureuse, en suivant des consignes précises. Il y a donc lieu d'autoriser l'inspecteur municipal, Sylvain Vanier, à suivre les cours en question. Le conseiller Bruno Laroche, appuyé par Denis Lemay, a aussi proposé d'imputer la dépense de 430 \$ au poste budgétaire 02 160 00 454 - Formation.

Après l'enfouissement, les danseuses nues!

À l'assemblée de janvier, la conseillère Danielle Simard a donné avis de motion qu'elle déposerait bientôt une modification au règlement de zonage 593-90, pour permettre, dans la zone industrielle... les clubs de danseuses nues! Avant de provoquer une levée... des boucliers, précisons qu'une municipalité n'a pas le droit d'interdire ce genre d'établissement sur son territoire, parce que ce serait discriminatoire. Elle peut cependant les restreindre à un secteur précis, ce qu'on a décidé de faire pour réagir à une rumeur selon laquelle un tel établissement s'installerait chez nous.

En voie de tout payer

On le sait, d'importantes sommes ont été sacrifiées à la réfection des routes, encore cette année. Depuis plusieurs mois, le conseil dégage des fonds, puisés à même le règlement d'emprunt 824-99, pour défrayer le coût des travaux. En vertu de la résolution adoptée à l'assemblée extraordinaire du 16 décembre, les firmes Clôtures Clobec inc. (3 747,05 \$), Excavation Gilles St-Onge (13 526,67 \$, 2 093,49 \$ et 483,37), Timberstone (104 478,40 \$ pour le décompte progressif no 3 de la soumission 1 et 37 591,05 \$ pour le décompte progressif no 3 de la soumission 2), Boisclair et Fils (924,57 \$), Marc Jarry, arpenteur-géomètre (1 150,25 \$), et Michel Guimont Enr., électricien (717,76 \$), recevront les sommes qui leur sont dues.

MOTONEIGE

Notes de passages

(SG) Chaque année, la Municipalité est un peu coincée entre l'arbre et l'écorce: on veut bien sûr favoriser la pratique de la motoneige chez nous, tout en limitant les inconvénients pour nos citoyens. Mais comme il n'est pas facile d'obtenir les droits de passage pour créer le sentier idéal, on doit se résoudre à certains compromis.

Cette année ne fait pas exception à la règle. Ainsi, malgré de longues négociations avec les propriétaires concernés, il n'a pas été possible d'obtenir les droits de passage qui auraient permis aux motoneigistes empruntant notamment la piste 33 d'éviter certains chemins publics.

Rappelons qu'en vertu de la loi, nul ne peut circuler en motoneige sur un chemin public. Toutefois, la municipalité a le pouvoir d'autoriser le passage sur un chemin public dans les cas qu'elle juge de nécessité absolue, à condition de respecter certaines normes de sécurité. La piste numéro 33 fait partie de ces exceptions puisque, afin d'assurer le trajet intégral du réseau de sentiers de motoneige hippolytois, elle doit passer par certains chemins publics.

Toutes les précautions sont prises

C'est pourquoi la Municipalité a résolu d'autoriser aux motoneigistes, pour l'hiver 1999-2000, l'accès en bordure de la 14^e Avenue, de la plage municipale et du chemin du Lac de l'Achigan (de la plage à la 388^e Avenue).

Précisons que le Club de motoneige laurentien prendra les mesures de sécurité qui s'imposent pour encadrer adéquatement l'utilisation de ces segments de chemins publics par les adeptes de la motoneige. À titre d'exemple, une signalisation appropriée annoncera ces passages, et des patrouilles régulières dans nos sentiers permettront de refiler aux motoneigistes des consignes de prévention et de sécurité.

Selon le conseiller Bruno Laroche, la Municipalité poursuit actuellement ses efforts pour améliorer encore la situation. On compte d'ailleurs s'appuyer sur le plan d'aménagement de notre territoire, qui sera bientôt complété, pour trouver des solutions permanentes à la question des droits de passage des motoneigistes, plutôt que de devoir recommencer, année après année, les démarches et les négociations nécessaires.

Merci à l'équipe du *Sentier*

Pour l'an 2000, que souhaiter de plus à notre journal *Le Sentier*. Je dis bien « notre journal », car il est fait spécialement pour nous. Le lisez-vous attentivement? Vous êtes-vous déjà demandé combien de personnes dirigent ce journal? Saviez-vous que *Le Sentier* n'a pas de local ou place d'affaires comme telle, c'est un membre de l'équipe qui vous répond directement de son domicile. Saviez-vous que le journal est distribué par madame Thérèse Labrosse beau temps, mauvais temps? Saviez-vous que toutes ces personnes (pour la plupart) le font bénévolement?

Pour ma part, je vous dirais qu'il me fait plaisir de lire « mon » journal d'une page à l'autre et que c'est maintenant que je réalise l'impact de tout le travail que ces gens font. Depuis que je demeure à Saint-Hippolyte, j'en ai beaucoup appris avec ce journal. À mon tour, je remercie chaleureusement toute l'équipe pour son bon travail. Un p'tit mot une fois par année à toutes ces gentilles personnes, qu'en pensez-vous chers Hippolytois et Hippolytoises?

Sonya Lacoste

Saint-Hippolyte, municipalité des conteneurs fleuris

Aux dirigeants de notre belle municipalité

De nouveau, je porte à votre attention la situation du voisinage du conteneur de déchets recyclables placé à l'arrière de la bibliothèque municipale, situation qui a déjà été dénoncée à l'été 1999. En effet, des interventions à ce sujet, avec notre échevin de quartier, monsieur Sauvé, sont restées sans réponse. Pourtant, Monsieur le maire Yves St-Onge, à l'issue d'une discussion sur le même sujet, m'assurait que des mesures seraient prises pour corriger la situation.

En janvier 2000, le conteneur fait toujours partie de notre décor et les dangers et inconforts qui en découlent font partie du quotidien et constituent :

- Une perte d'esthétique de l'aménagement extérieur de notre bibliothèque municipale et une détérioration de l'aspect de notre terrain de soccer.
- Un risque d'incendie, le conteneur se situant à proximité de la bibliothèque.
- Un danger pour nos enfants, car cet endroit est aussi celui où ils doivent attendre l'autobus scolaire; et pour nos jeunes, c'est une occasion de jeux, de défis : grimper, s'accrocher au conteneur en question et souvent en inventorier le contenu.
- Un dépôt de déchets de toutes sortes; dans ce conteneur pour matières recyclables et autour, se retrouvent des gallons de peinture, des châssis, des pneus, des plomberies et accessoires de toilettes (cuve, siège, etc.)
- Un polluant pour l'air, l'environnement et nos terrains par l'accumulation d'objets hétéroclites sur le site à cause du débordement du conteneur.

À tous ces inconforts s'ajoute le mé-

contentement chez les propriétaires occupants et payeurs de taxes. En effet, ces derniers voient dans cette situation un manque de respect pour l'environnement et pour la population, et une nuisance à leurs efforts d'embellissement de leurs propriétés.

Afin de protéger notre milieu et aussi dans l'intérêt de maintenir une meilleure qualité de vie, je me dois de rappeler à nos dirigeants municipaux que c'est là notre motivation à nous établir à Saint-Hippolyte et que cette même raison continue d'influencer le choix d'autres jeunes familles.

Si nous avions voulu vivre près d'une ruelle de déchets, nous aurions sûrement choisi de nous installer dans une grande ville... polluée... mais ce n'est pas le cas.

Est-ce que ce serait notre prochain site d'enfouissement ?

Dans le but de faire de cette dénonciation une action positive, je vous fais part de quelques suggestions :

- Transporter le conteneur sur le terrain Aimé-Maillé, propriété de la municipalité.
- Rappporter le conteneur au garage municipal, là où il se trouvait initialement.
- L'enlever de l'endroit actuel.

Ce sont là quelques solutions de rechange, d'autres façons de faire seront sûrement envisagées, mais ce qui me tient à coeur, c'est de savoir que nos dirigeants municipaux, étant au fait de cette situation, sauront trouver et appliquer une mesure corrigeant le problème, et cela dans le meilleur intérêt de tous.

Florian Shields

Sur le perron de la municipalité

Grâce à la vigilance des citoyens, le projet d'un site d'enfouissement à Saint-Hippolyte a avorté, d'après un jugement rendu récemment nous devons en payer le prix! Comment réagissez-vous à l'annonce d'une taxe spéciale d'environ 120 \$ par unité de taxation?

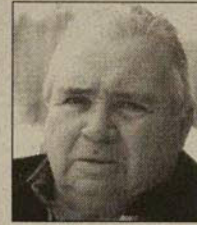
Propos recueillis et photos prises par Manon Dagenais.



Sylvie Fréchette

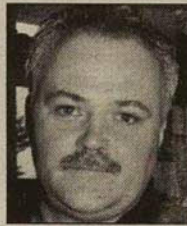
Payer 120 \$ par famille pour s'en débarasser, ça a de l'allure. Mais si je devais payer 120 \$ par terrain, là ça serait

trop cher. Je préférerais payer selon le rôle d'évaluation.



Jean-Paul Lacombe

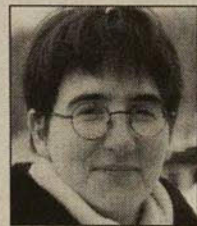
Pour en finir une fois pour toutes c'est pas cher. Je ne voudrais pas payer pendant 7 à 8 ans.



Roger Bujeau

Je n'étais pas au courant, toute une rumeur que *Le Sentier* m'apprend, je trouve ça cher et j'aurais

aimé être averti d'avance. Je remercie la municipalité pour ce cadeau inattendu.



Estelle Fleurant

Je n'étais pas au courant, mais si ça se règle une fois pour toutes, c'est bien. S'ils vont en appel, c'est autre chose.



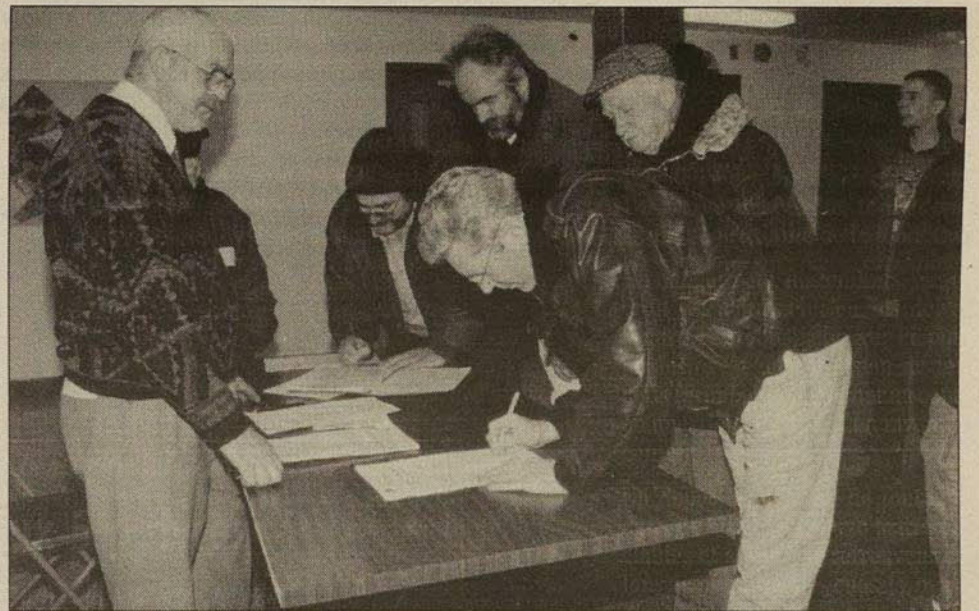
Jean-Claude Goulet

Selon moi c'est un mode de taxation immoral. Car pour une maison évaluée à 200 000 \$, la facture s'élèverait à 120 \$, par contre la personne qui reçoit 5 comptes de taxes totalisant 200 000 \$ elle, paierait 600 \$. C'est injuste!



René Osman

Pas au courant, ça valait la peine que le journal me renseigne.



Près de 450 personnes signent le registre municipal

Près de 450 personnes ont signé le 27 janvier dernier, le registre municipal afin de s'opposer à la manière d'imposer la retenue dans le règlement no 837-00 dans le dossier de l'expropriation du site d'enfouissement. Il aurait fallu 500 signatures pour renverser le règlement et forcer la municipalité à aller en référendum. Le Conseil municipal a décidé d'une tarification à montant égal sur les immeubles et terrains. Ce qui fait en sorte que le propriétaire d'une maison de 250 000 \$ paiera le même prix que celui dont la maison est évaluée à 60 000 \$.



Un député présent partout pour tous !

Venez rencontrer votre député, monsieur Claude Cousineau, dans le cadre de sa tournée itinérante

le jeudi 10 février 2000 à l'Hôtel de ville de Saint-Hippolyte.

Pour rendez-vous (819) 321-1676 ou 1-800-882-4757 télécopieur : (819) 321-1680

197, rue Principale, bureau 101 Sainte-Agathe-des-Monts



Claude Cousineau
Député de Bertrand



Nos aînés étaient de bonne humeur après la représentation théâtrale.

Visite des Optimistes à la Villa Ancestrale

JOSÉE CONSTANT

Au mois de décembre dernier, le Club Optimiste de Saint-Hippolyte, rendait visite à nos aînés de la Villa Ancestrale comme c'est la coutume depuis plusieurs années. C'est devenu une tradition qu'on ne peut manquer. Nous sommes si bien reçus chez Michel Fortin et par nos aînés.

Personnellement, je crois qu'on se fait autant plaisir qu'on peut leur en donner. Étant moins alertes physiquement, ils compensent par un esprit vif et une constante bonne humeur que Michel ne cesse d'encourager par de continuelles taquineries.

Une surprise les attendait, nous avons invité Hélène Charland, aidé de Fabienne Fréreau et sa troupe de théâtre, pour donner une représentation de la pièce « Commedia dell'arte » une comédie. Les jeunes comédiens ont charmé tout le monde et en ont fait rire plusieurs. On a sûrement de futures vedettes. Quel spectacle! Nous leur avons servi un petit buffet et remis des cadeaux, mais quelle ne fût pas notre surprise, Michel avait des cadeaux pour nous aussi. Si vous avez un peu de temps, passez à la Villa, vous serez toujours très bien reçus.

Un jubilé de ressourcement à la chapelle Sainte-Anne

LUCETTE MANTHA

Nous voulons faire de ce jubilé du millénaire une année de ressourcement. Le ressourcement est un beau mot moderne qui a aussi un sens spirituel dynamique. Quand on a emprise sur le sens de ce qu'on vit, de ce qu'on fait, on est plus en mesure de faire face aux défis et difficultés de notre aventure humaine, de nos amours, de nos engagements et de nos projets. Le monde d'aujourd'hui, autant que nous-mêmes, a besoin de ressourcement pour trouver et donner plus de sens à son histoire de plus en plus précipitée.

Dieu, source principale pour se ressourcer

Il faut se ressourcer pour se renouveler en qualité d'humain, en foi et en espérance entreprenante. Pour nous, chrétiens, notre source principale, c'est Dieu. Dieu qui s'est fait homme comme nous pour nous aider à croire en notre humanité qu'il élève jusqu'à lui.

Il y a aussi dans le ressourcement spirituel une dynamique de recommencement. On le sait, la vie est jalonnée de toutes sortes de situations où nous sommes mis au défi de recommencer courageusement, lucidement. Peut-on le faire, si on ne croit plus en rien ni personne, si on n'a pas de profondeur morale et spirituelle, là où se logent les ressorts les plus décisifs pour rebondir, pour ressusciter une nouvelle confiance ?

Tout au long de l'histoire, Dieu n'a cessé de recommencer pour relancer la vie, l'humanité, l'avenir possible, son royaume d'amour, de justice, de pardon et de paix. Il a semé aussi en nous une force intérieure pour recommencer, pour revivre, pour renaître même dans les pires épreuves de la vie, après un deuil, par exemple.

Ce sont ces sources et ces terres de sens, de foi, d'espérance que nous allons creuser au cours de cette année sainte. Pour faire jaillir l'eau vive d'un nouveau printemps, d'une nouvelle résurrection.


Ressourcement et recommencement seront les deux axes de notre dimanche communautaire. C'est à partir de là que nous allons progressivement définir nos prochaines activités, mais avant tout, nous voulons faire de notre chapelle un lieu spirituel de ressourcement pour les nouvelles soifs de sens qui font vivre, aimer, lutter, espérer.

Un lieu de recherche de sens

Tout être humain quel qu'il soit, est aimé de Dieu. Qui n'a pas sa propre histoire secrète avec Dieu? D'où notre souci, à la communauté, d'accueillir sans réserve tout chercheur de sens à sa vie avec son propre *Je crois*, ses propres cheminements accompagnés de Dieu. Il semble que notre société a besoin plus que jamais de lieux spirituels pour retrouver son âme, sa foi en l'avenir, et une nouvelle communauté plus heureuse, plus vaste, plus fraternelle, plus espiérante.

Bref, un ressourcement pour mieux assumer ses défis et ses requêtes de dépassement en humanité. C'est donc le côté intérieur du jubilé que nous allons privilégier, comme nos puits artésiens qui ne cessent d'abreuver nos soifs d'eau vive et pure. Comme disait Jésus à la Samaritaine sur le bord du puits : *Si tu savais le don de Dieu, tu apprendrais le chemin des sources et de leurs veines cachées, le sens de tes soifs, les plus profondes et les plus vraies.*

Dans cette réflexion, je me suis inspirée des dernières homélies de notre pasteur sur le Jubilé de l'an 2000.

 Gouvernement du Canada / Government of Canada

Information sur le gouvernement du Canada pour vous!

Numéro sans frais et site Internet

Le gouvernement du Canada met à votre disposition un numéro sans frais et un site Web afin de vous renseigner sur ses programmes, ses services, ses produits et ses projets.

Composez le numéro ci-dessous pour communiquer avec un de nos sympathiques préposés à l'information bilingues ou rendez-vous sur le très convivial site du Canada qui vous donnera accès à plus de 450 sites du gouvernement du Canada.

Par téléphone ou sur Internet, toute l'information dont vous avez besoin se trouve au bout de vos doigts!

1 800 0-Canada
(1 800 622-6232) 8 h à 20 h HNE
www.canada.gc.ca

Téléscripteur/ATME : 1 800 465-7735

Canada

Nouvelles de la paroisse

Élections de marguilliers

Le dimanche 12 décembre dernier, ont eu lieu des élections dans la paroisse. Voici les résultats : Claver d'Anjou et André Huneault ont été réélus pour un second mandat et le Dr. Yvan Boivin a été élu pour un premier mandat. Ils vous remercient à l'avance de l'appui que vous leur apporterez.

Jubilé de l'an 2000

Le lancement de ce jubilé a eu lieu le 25 décembre dernier à la Cathédrale de Saint-Jérôme. Prochainement dans notre paroisse, il y aura célébrations dans les chapelles, jubilé des bénévoles et présentation d'une pièce de la troupe de théâtre Agapaix. Tout au long de l'année, des événements vous seront annoncés à l'avance. Surveillez donc les prochains numéros du journal «Le Sentier».

Tirage "Mon église, j'y tiens"

Gagnants du tirage de janvier 2000 : Félicitations à :

Jean-Guy Carpentier	1,000 \$
Groupe de Sylvain Légaré	100 \$



CLINIQUE DENTAIRE SAINT-HIPPOLYTE

D^{RE} France Lafontaine, d.m.d.
Chirurgien-dentiste

973 A, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte
tél. : 450 224-8241



Services et Soins
à domicile
des Laurentides

À VOTRE SERVICE DEPUIS 1991

POUR INFORMATION, JASMINE SIRARD
450 565-0234



M. Fernand Labrosse et son épouse Lorraine jouent une main de bridge avec deux invités, le 6 janvier 2000. PHOTO MANON DAGENAI

Vif succès du party du millénaire pour le Club de bridge

ROBERT THIBAUT

Plus de 134 membres se sont réunis dans le gymnase de l'école des Hauteurs, le 6 janvier dernier, pour fêter le millénaire ensemble. Une équipe de bénévoles, dirigée par Mme Cécile Paquette, avait magnifiquement décoré la salle. La fête a débuté à midi par une session de bridge et s'est poursuivie par un cocktail. *La corde de bois*, jeune troupe de talentueux musiciens, a su mettre de l'ambiance parmi nos bridgeurs qui se sont transformés en danseurs, turluteurs et même gigueurs. Un buffet gastronomique, arrosé de bon vin du Millénaire, fut ensuite servi. Furent couronnés en cette journée des Rois notre reine Jacqueline 1^{re} (Jacqueline St-Denis) et notre bon roi André 1^{er} (André Lemire). Après le repas, les sujets de ses Majestés reprisent le plancher de danse et terminèrent le party par une session de bridge. La fête fut des plus réussies et c'est tout à l'honneur du Club de bridge de Saint-Hippolyte.

Les gagnants

Michel St-Vincent et Richard Carrière ont été les grands gagnants toutes catégories tan-

dis que Thérèse et Gilles Riopel remportaient la classe B et C devant Guy Milmore et Gérard Marciel ainsi qu'Alma et Jean-Guy Guénette.

Durant l'après-midi, Guy Maugeais et Céline Pesant ont terminé premiers de la classe C dans la section A. Le président Fernand Labrosse et son épouse Lorraine ont fini troisièmes B alors que Maurice Ladouceur et Michelle Jacques terminaient deuxième C. Dans la section C, Marie Lamoureux et Pierrette Quintal ont remporté la compétition en finissant premières des trois catégories A, B et C.

Dans la soirée, Yvon Goulet et André Quintal se sont distingués en remportant les classes A, B et C dans la section B-Nord-Sud devant Rita Laurin et Mathieu Falcone, deuxièmes. Mariette Thibault et Claude Ouellette terminaient deuxièmes A en B-Est-Ouest. Dans la section C-Nord-Sud, Réal Dagenais et Madeleine Thémens terminaient deuxième des classes A, B, C. Enfin, dans la section C-Est-Ouest, Marthe Héon et Gustave Paquin premiers B et C devant Hélène et Pierre Sirard.

en bref

Club de l'Âge d'Or

Le prochain souper aura lieu le 5 février. Les activités sont reprises le mercredi soir à la Communale, à 19 h. Les cours de danse en ligne reprennent le 28 février. Il reste des places. Contactez Lise Lambert au 563-3402. Nous allons à la Cabane à Sucre le 17 mars prochain. Réservez tôt en appelant. Le 7 avril : Imax et le Casino. Lucile Lacombe 563-1683 et Jacqueline Carpentier 432-8634. S.V.P. Faites vos appels entre 9 h et 21 h.

Cercle de Fermières

Portes ouvertes tous les lundis de 10 h à 15 h à notre local situé au 17, rue Morin. Les fermières souhaitent une belle Saint-Valentin à toute la population. Le Whist militaire se tiendra le 14 avril prochain. Louise au 224-2315 et Denise au 224-5217.

Alcooliques anonymes

Le groupe A.A. Saint-Hippolyte se réunit le mercredi soir à 20 h au 2261 chemin des Hauteurs (sacristie de l'église) 1-800-233-3024

Atelier Mécanique des Hauteurs

Ventes, pièces, accessoires, réparations, service

Spécialiste: petits moteurs
HOMELITE • SUZUKI • MASTERCUT • JONSERED STIHL •

985, chemin des Hauteurs,
Saint-Hippolyte

2 2 4 - 8 7 2 9



Coiffure Nordic Enr.
Elle & Lui

Normand Gohier

224-4818

1412, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte

Une maison des jeunes à Saint-Hippolyte?

CLAUDETTE LEMIRE

Nous sommes à la recherche de jeunes filles et gars âgés de 12 à 17 ans inclusivement qui seraient intéressés à participer à la mise en place d'une maison des jeunes à Saint-Hippolyte.

Nos jeunes ont besoin d'un endroit agréable où se retrouver quelques jours par semaine pour participer à des projets et des activités de leur âge.

Si un tel projet t'intéresse, téléphone à Claudette Lemire 563-4113

Je me fais des sous...

sans que mes devoirs en prennent un coup!

La Commission des normes du travail vous informe que la loi interdit dorénavant à un employeur :

- de faire effectuer par un enfant un travail disproportionné à ses capacités ou susceptible de porter atteinte à son éducation, à sa santé ou à son développement;
- de faire travailler un enfant de moins de 14 ans sans le consentement écrit du parent;
- de faire travailler un enfant durant les heures de classe.

La loi prévoit également que le travail de nuit sera réglementé.

Pour en savoir plus, contactez la Commission des normes du travail :

(514) 873-7061
(grande région de Montréal)
1 800 265-1414
(ailleurs au Québec, sans frais)
Internet
www.cnt.gouv.qc.ca

Town Hall Meeting

January

ANNE-MARIE OUNSWORTH

The regular town hall meeting was held on January 13th 2000. Counsellor Maurice Cousineau was the replacement for the mayor's absence Mr. Yves St-Onge. With twenty three items on the agenda one of them was the new regulations concerning open air fires including camp fires. If the fire department is called upon an open air fire that does not meet regulations you will be fined \$250.00. An infraction may result from \$200.00 to \$2000.00. I strongly advise you to contact city hall at (450) 563-2505, for complete regulations. A new regulation for fire alarms has also been put into effect. For the first false alarm you will not be charged, however, the second false alarm will cost you \$350.00. After the sixth false alarm you may be facing a fine of \$950.00. Please contact city hall for further information. Alarm systems have also undergone new regulations and for your first two false alarms there is no charge, but you may be fined up to \$500.00 after seven false alarms. If you possess any of these two types of alarms in your home please contact city hall for complete regulations...or it might become expensive!

Urbanism

Counsellor Danielle Simard announced that a value \$9,871,800.00 for the year 1999 was accumulated. There was thirty-five new units, six new street, and urbanism consulting committee was reunited ten times throughout the year.

Leisure & Culture

The counsellor Bruno Laroche summarized his report to announce that due to our snow storm all outdoor activities are in full operation. Also please take note that if you wish to cross-country ski on the old train tracks, it is free to St-Hippolyte citizens but you must acquire a special pass at city hall and you must bring a little picture to attach to your pass. Counsellor Christiane Richer was absent therefore there was no report on culture, however, Ms. Richer has been injured and we wish her a speedy recovery.

Police

Counsellor Denis Lemay declared that in 1999 there was 349 alarms that went off, compared to 1998 there was only 242. There was 109 road accidents, and 1,085 interventions including infractions.

Fire

Counsellor Denis Lemay was relieved to announce that during the month of December there was only 2 building fires, and one vehicle due to an accident.

The next town hall meeting will be held February 10th, 2000 at 7 :30.

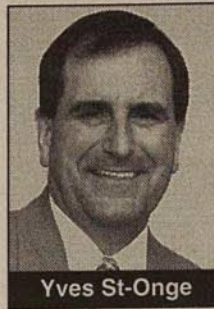
**Jean-Pierre
Quesnel**

NOTAIRE
Service à domicile disponible

2274 D, chemin des Hauteurs
(en face de l'église)
Saint-Hippolyte
563-4865 • téléc. (450) 365-3917

DISCOURS DU MAIRE

Nous sommes sur la bonne voie



Yves St-Onge

(SG) Nous reproduisons ici le discours prononcé par le maire Yves St-Onge à l'occasion de l'assemblée extraordinaire du 22 décembre dernier, au cours de laquelle le conseil a déposé son premier budget du millénaire.

Comme vous en a fait part Monsieur Cousineau, l'année 1999 a été en partie consacrée à rebâtir le service d'urbanisme. Pour l'assister dans sa tâche, la nouvelle responsable du service a procédé à l'embauche d'une autre urbaniste ainsi que d'un inspecteur en bâtiments. Grâce à leurs efforts, environ 200 dossiers litigieux ont été réglés pendant l'année. De plus, de concert avec la firme Biancamano Bolduc, nous avons amorcé une refonte complète de la réglementation, qui devrait entrer en vigueur à compter du mois de mai prochain. Par ailleurs, cette année fut sans doute la plus prolifique de notre histoire, puisque notre rôle d'évaluation s'est enrichi d'environ 10 millions de dollars additionnels.

Nous avons mis beaucoup d'accent sur le Comité de promotion du développement résidentiel cette année. Comme vous avez pu le constater, des publicités parues dans les journaux ont donné de très bons résultats. Par contre, le Comité a constaté que la Municipalité était très démunie en matière de matériel publicitaire, n'ayant ni dépliant de promotion, ni prospectus explicatif, etc. Le Comité a donc entrepris les démarches nécessaires afin de combler ces lacunes et passé des commandes pour la fabrication d'une pochette et de dépliants de promotion situant la municipalité et mettant en valeur son territoire.

Dans le même esprit, un concours a été tenu parmi des artistes locaux pour la conception d'un nouveau logo, plus adéquat pour la Municipalité. Le logo retenu par le conseil vous sera présenté au début de la nouvelle année. Ce dernier donnera une image rajeunie à Saint-Hippolyte. Cet événement sera couvert par les médias, nous assurant ainsi une plus grande visibilité. Le comité a pour mission, pour l'année qui vient, d'approcher certains promoteurs et entrepreneurs du domaine de la construction pour ainsi maintenir la tendance à la hausse de la construction neuve sur notre territoire.

Aussi, cette année aura de nouveau été consacrée à la réfection de notre réseau routier. Plusieurs kilomètres ont été complétés en 1999 et, suivant les conclusions de l'étude effectuée en 1998, nous poursuivons, dans la mesure du possible, notre démarche dans le but d'améliorer notre réseau routier. Pour garder un intérêt marqué pour les nouveaux investisseurs, nous avons l'obligation de maintenir nos routes en bonne condition.

Dans un autre ordre d'idées, nous avons aussi consacré une partie de nos efforts au domaine des loisirs. Nous avons amélioré le stationnement au pavillon Roger-Cabana, aménagé le terrain du parc Connelly afin de le rendre plus fonctionnel et démolir la maison du parc Aimé-Maillé pour y construire un stationnement. Ce dernier sera complété au prin-

temps prochain. Quant au réseau de ski de fond, il a été réaménagé pour le plus grand plaisir des adeptes. Tout est mis en œuvre afin que le Service des loisirs et de la culture réponde aux attentes de notre population.

En termes de chiffres, le fardeau de la dette pour l'année 2000 sera de 14,38 % sur le budget total. Le taux de taxe pour l'année qui vient ira donc comme suit, pour chaque tranche de 100 \$ d'évaluation :

Taxe générale foncière : 0,973 \$

Taxe du gouvernement du Québec : 0,06 \$

Amélioration des routes : 0,109 \$

Total : 1,14 \$

Précisons que si le gouvernement du Québec avait accepté l'entente proposée par l'Union des municipalités du Québec, nos citoyens auraient eu une baisse de 0,06 \$ sur leur compte de taxe municipale, mais une hausse de 0,15 \$ sur leur compte de taxe scolaire, pour une augmentation réelle de 0,09 \$ pour le payeur. Pour cette raison, votre conseil municipal songe sérieusement à se retirer de l'Union des municipalités du Québec.

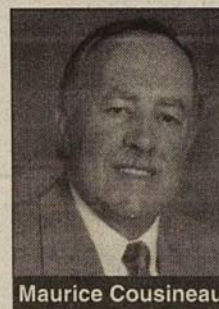
Ainsi se termine l'année 1999. Dans l'ensemble, le conseil est fier des progrès que nous avons connus pendant l'année. Nous sommes dans la bonne direction et continuons de mettre l'accent sur les priorités établies dès le début de notre mandat.

Merci beaucoup de votre attention.

Le maire, Yves St-Onge

DISCOURS DE MAURICE COUSINEAU, CONSEILLER RESPONSABLE DES FINANCES

L'année en chiffres



Maurice Cousineau

(SG) Pour compléter le discours du maire, voici maintenant celui du spécialiste des questions financières, le conseiller Maurice Cousineau.

Monsieur le Maire,

Mesdames et messieurs les membres du conseil,

Concitoyennes et concitoyens,

Puisque dans les faits, un budget municipal revêt toujours cet élément fondamental de devoir comparer des chiffres avec ceux de l'année précédente, précisons d'abord que l'exercice pour l'an 2000 épouse une nouvelle présentation, conséquence de la réforme maintenant applicable dans les municipalités. Ces modifications ont exigé un effort soutenu de la part de nos fonctionnaires, qui continueront de travailler fort pour se soumettre aux politiques soumises.

Pendant l'année, notre rôle d'évaluation a subi une diminution de valeur d'environ 2 %. C'est donc dire que l'ensemble des immeubles fut dévalué conséquemment.

Le budget de l'an 2000 se chiffre à 5 201 014 \$, c'est-à-dire une augmentation du taux de la taxe foncière de 0,025 % et de 0,037 % de la taxe pour amélioration des routes. Comme vous pouvez le constater en vous référant au paragraphe précédent, la dévaluation de notre rôle élimine par le fait même cette augmentation du taux de 0,025 % de la taxe foncière.

Votre conseil municipal avait accordé la priorité à l'urbanisme et à la mise en valeur du territoire en 1999, et les résultats espérés ont été atteints. En conséquence, notre rôle déposé a été majoré d'environ 7 millions de dollars.

Le tableau ci-dessous nous permet d'identifier plus spécifiquement les dépenses qui se traduisent par une hausse pour l'année à venir :

Sécurité publique :	87 900 \$
Aménagement, urbanisme et développement :	51 600 \$
Loisirs et culture :	59 300 \$
Frais de financement :	120 336 \$

Au programme triennal des dépenses en immobilisations, nous avons prévu les montants correspondants suivants :

Année	Montant
2000	1 098 900 \$ 782 000 \$
2002	505 000 \$

Les programmes d'amélioration du réseau routier entrepris en 1999 seront complétés en l'an 2000. Les travaux qui restent à effectuer se chiffrent à 800 000 \$ environ.

Comme l'a mentionné mon collègue Denis Lemay à l'assemblée ordinaire du 9 décembre dernier, un compte spécial d'environ 125 \$ sera transmis en l'an 2000 comme paiement unique afin de liquider les coûts de l'épineux dossier du site d'enfouissement.

Monsieur le maire, mes collègues du conseil municipal et moi-même tenons à remercier les responsables des services municipaux qui ont collaboré à la préparation du budget de l'an 2000.

Le responsable des finances,
Maurice Cousineau, conseiller

Gérer à distance son entreprise



PIERRETTE ANNE BOUCHER

Serge Gravel, homme d'affaires résidant du lac Connelly Nord, comptait bien, il y a trois ans, pouvoir s'installer à Saint-Hippolyte et continuer de gérer ses affaires à distance. Cet ingénieur en Gestion & Conseils possède des unités locatives à l'extérieur de Saint-Hippolyte.

Or, fort de cette ambition, il organise donc son Centre de Gestion chez lui, à sa résidence. Sauf que ses quelques expériences fâcheuses remettent son enthousiasme en question.

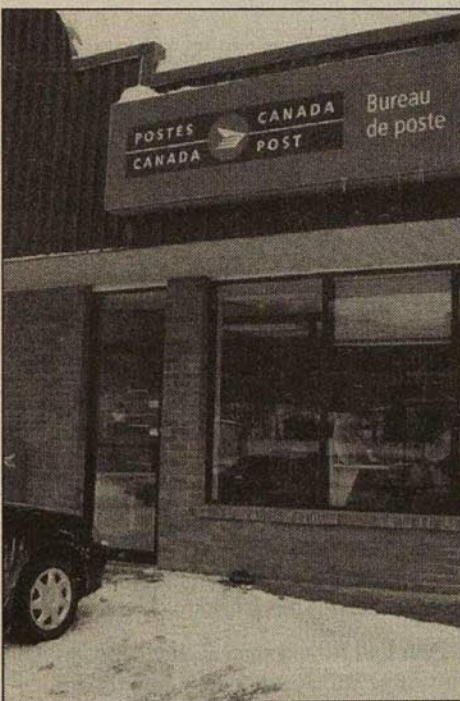
« C'est très inconfortable et très irritant » affirme-t-il « Les pertes de temps et d'argent pour moi sont comptabilisables. Prenez mes déboires avec le courrier: quand je dis à un client qu'un tel document est à la poste et que selon les informations reçues de Poste Canada, il le recevra dans cinq ou six jours et que celui-ci le reçoit dix jours plus tard, je perds ma crédibilité et bien d'autres choses. »

Faut dire que le mauvais sort a semblé choisir monsieur Gravel. Preuves à l'appui, il démontre qu'à plusieurs reprises son courrier a vécu des mésaventures. Par exemple, une lettre postée à Montréal le 2 novembre arrive ici à Saint-Hippolyte, 28 jours plus tard. Une autre, s'est baladée entre Saint-Hippolyte et Saint-Sauveur seize jours. Des exemples comme ceux-là, monsieur Gravel en a d'autres : « J'ai eu à faire trois plaintes depuis six mois... Une promesse d'affaires non tenue ça abîme vite une réputation » Le point de monsieur Gravel est celui-ci : « Est-ce possible de gérer adéquatement des affaires à partir de Saint-Hippolyte? » Il continue son questionnement en disant :

« Suite à mes plaintes, les réponses reçues de Poste Canada ont été une lettre d'excuses et quelques timbres à titre de dédommagement... Cela ne suffit pas pour me redonner confiance. »

Une grande question

Devant ce témoignage, une grande question



Du bureau de poste de Saint-Hippolyte, on nous dit que le service est maximisé et que les erreurs sont très occasionnelles. PHOTO MANON DAGENAIS

surgit : Notre municipalité jouit-elle de la part de Poste Canada d'un service plus lent ou moins efficace qu'ailleurs ?

Ou encore : Peut-on à partir de Saint-Hippolyte, avec les moyens ordinaires de communication, donc la poste fédérale, gérer des affaires à distance?

Une réponse officielle

Fort de cette question, nous avons rejoint le bureau de poste de Saint-Hippolyte, situé au 172 chemin des Hauteurs. On nous réfère à Montréal où madame Line Brien porte-parole officielle de Poste Canada nous informe. Voici en quelques lignes la conclusion de notre conversation : les normes de Poste Canada sont appliquées ici comme ailleurs.

Madame Brien, dites-nous si le courrier circule plus lentement à Saint-Hippolyte qu'ailleurs?

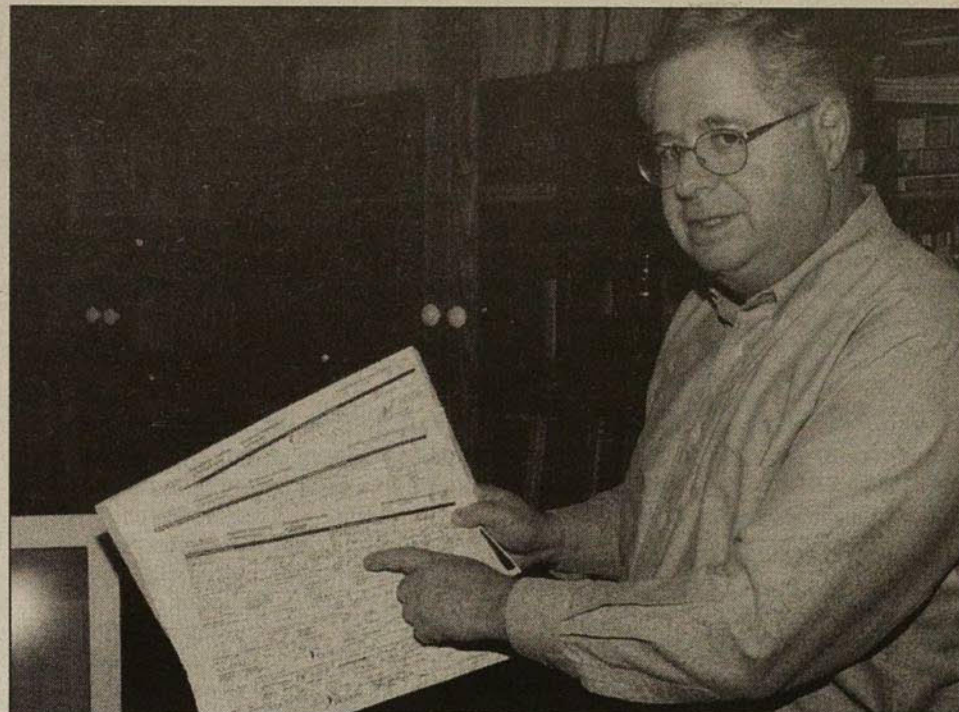
« Le courrier de Saint-Hippolyte vers Saint-Hippolyte prend normalement deux jours et cela sans compter la journée de la poste. » Et elle ajoute que : « dans 90% des cas, nous battons la norme ».

Pour atteindre Montréal une lettre postée par courrier ordinaire, à Saint-Hippolyte prend combien de temps?

« Un envoi entre deux grands centres d'une même province, prend environ deux jours, tandis qu'un envoi entre deux petites municipalités est d'environ trois jours et un envoi d'une province à l'autre prend quatre jours. »

Il faut noter qu'en tout temps, « la journée de la poste » n'est jamais comptée; il faut également comprendre qu'il s'agit de jours ouvrables. La fin de semaine le courrier ne circule pas.

Voici, à titre d'exemple, si nous avons bien compris les informations de madame



Preuves à l'appui, monsieur Gravel démontre qu'à plusieurs reprises son courrier a vécu des mésaventures. PHOTO MANON DAGENAIS

Brien : si nous postons une lettre le vendredi à Saint-Hippolyte pour Montréal et que l'adresse ne comporte aucune erreur de code ou autres, nous pourrions nous attendre à ce que notre envoi atteigne son destinataire le mercredi ou le jeudi suivant.

Maintenant, est-ce assez rapide pour certains champs d'affaires?... Cela est une toute autre question. Mentionnons qu'il existe le Courrier Express ou autres modes de communication. Ces services rapides existent à Saint-Hippolyte et on nous affirme que les délais sont plus courts que ceux mentionnés plus haut.

Dans le foulée, la porte-parole de Poste Canada, nous informe qu'un service de soutien est disponible pour aider les gens d'affaires qui

utilisent leurs services et que ceux-ci ont avantage à recevoir une initiation sur le comment pour éviter les erreurs; un représentant peut se rendre à l'entreprise. Plus près de chez nous, le bureau de poste de Saint-Hippolyte, nous dit que le service est maximisé et que les erreurs sont très occasionnelles.

Un mode de gestion possible!

À la fin de cette recherche, inspirée du témoignage de monsieur Gravel, gestionnaire à distance et des informations de Poste Canada, il s'avère que Saint-Hippolyte, loin d'être défavorisé, jouit des mêmes services modernes qu'ailleurs.

Vous avez des expériences de gestion par Internet?

Dans la grande noirceur

(PAB) Plus dans le noir que ça, tu meurs... Expression populaire bien connue pour exprimer le superlatif de quelque chose. L'allusion, ici n'est faite qu'aux comptes de banques dans le rouge ou de tout autres couleurs.

Non! L'évènement auquel nous faisons référence, est celui du temps des fêtes. Ce temps est passé direz-vous... sauf que celui d'une petite réflexion ne l'est pas.

Le sujet dont il s'agit ici, est bel et bien, de cette belle grande noirceur dont nous avons eu droit de la part de nos commerces pendant le temps des fêtes. Quelques-uns seulement se sont montrés multicolores, mais plus que plusieurs ont passé à côté de l'occasion de se faire voir.

Un temps de vaches grasses

S'il est un temps de vaches grasses, si vivement attendu par tous les gens d'affaires, c'est bien celui de Noël et du Jour de l'An. Encore plus cette année car il marquait l'excitant passage à l'an 2000. Mais là n'est pas notre principal argument pour souligner que nous nous serions attendus à plus de luminosité et de vitalité commerciales

À l'heure du débat au sujet de la Loi sur l'Affichage commerciale, nous aurions cru que plusieurs saisiraient l'occasion pour s'il-

luminer, pour se distinguer, pour se faire remarquer ; qu'ils utiliseraient cette souplesse permise par la loi en ces temps de festivité.

Si vous ignorez cette permission, lisez cet extrait tiré du règlement de zonage 593-90 :

Article 12.2 Enseignes permises dans toutes les zones.

- les enseignes temporaires à l'occasion d'un carnaval, d'une exposition, d'une manifestation religieuse, patriotique, sportive, culturelle et éducative ou d'une campagne de souscription publique, et ne servant pas à d'autres fins; nonobstant les dispositions de l'article 12.1 du présent règlement, de telles enseignes temporaires peuvent être portatives, mais ne peuvent être installées sur une

période excédentaire à trente (30) jours consécutifs.

Franchement... avons-nous VU, senti dans Saint-Hippolyte les FÊTES COMMERCIALES? Les résidences familiales, elles, étaient habillées de leurs plus beaux atours. Oui !... de maison en maison nous pouvions conclure que la vie y résidait, que l'accueil y habitait. Lumineuses étaient les propriétés privées !

Chers commerçants, (un aveu bien personnel): nos yeux auraient eu plaisir à vous distinguer de l'ombre.

Cette observation vous heurte?

Alors, utilisez cette énergie créatrice lors d'une prochaine fête... surprenez-nous... mais surtout FAITES-VOUS VOIR !

FAMILI-PRIX
Cosmétiques - Homéopathie
Vente et location de béquilles
Agence de timbres
- Photocopie
- Service de télécopieur
Serge Maillé, pharmacien
65 ans et plus 10 % tous les jours (excepté sur spéciaux)
973, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte 224-2956

Denis Labelle
Comptable agréé
Denis Labelle, CA
Expertise comptable
Fiscalité
744, rue Labelle
Saint-Jérôme
Tél.: (450) 438-5450
Télé.: (450) 438-4284

Céline Bureau prend une retraite bien méritée



CATHERINE
DES AULNIERS SOUCY

Céline Bureau, secrétaire à l'école les Hauteurs depuis vingt ans, vient tout juste de prendre sa retraite. À cette occasion, l'équipe du journal Le Sentier aimerait lui rendre hommage.

Vingt années de bonheur

Tout a commencé lorsque madame Bureau a décidé de retourner sur le marché du travail en 1979 après avoir élevé ses deux enfants. Alors bénévole à l'école Sainte-Paule de Saint-Jérôme, elle entend parler d'un poste de secrétaire à l'ancienne petite école du village de Saint-Hippolyte. C'est alors qu'une nouvelle vie commence pour elle. Jetée dans le bain,

madame Bureau a appris par elle-même tous les secrets et exigences de ses nouvelles fonctions. Aujourd'hui, personne ne connaît mieux l'histoire de cette école qui a plus que doublé sa capacité d'accueil depuis vingt ans. Des 220 élèves en 79, elle est passée à 485 cette année.

L'industrie du «peppermint»

De ces années au service de l'école les Hauteurs, madame Bureau garde un excellent souvenir. Plus particulièrement l'esprit d'équipe des employés et professeurs, sans oublier son complice depuis le début, monsieur Ronald Goyer, avec qui elle aimait bien jouer quelques tours. Elle garde également en mémoire ces petits événements qui rendent la journée de travail riche en contacts humains, comme la pause "peppermint" après le dé-



Céline Bureau

part des élèves, où les professeurs échangeaient autour de son bureau en dégustant une menthe.

À l'occasion de sa dernière journée de travail, le 23 décembre dernier, les employés avaient organisé une cérémonie d'adieu qui a touché profondément cette charmante femme, que tout le monde s'entendait pour appeler la "maman de l'école".

Un horaire déjà bien chargé

Madame Bureau n'a pas encore eu le temps de penser à ce qu'elle fera de sa retraite, elle est bien trop occupée! Prendre le temps de vivre, lire, faire du ski de fond sont ses projets immédiats et peut-être un voyage en Europe l'année prochaine. L'équipe du journal Le Sentier lui souhaite une magnifique retraite!

La Bibliothèque se livre à vous

FRANÇOISE LE GUEN

L'amour, c'est l'amour

Jacques Salomé : Dis, papa, l'amour c'est quoi?

Albin Michel, 1999, 267 p.

Comment expliquer l'inexplicable ?...

Jacques Salomé est diplômé en psychiatrie sociale de l'École Pratique des Hautes Études en France. Il a créé un centre de formation sur le développement et le changement personnel; mais il est surtout l'auteur de nombreux ouvrages sur les relations humaines et sur la communication.

Dans ce livre, Jacques Salomé pratique. Et ceci est un gage de confiance. Il pratique ses théories et c'est cela qui est intéressant. Il est dit d'un bon thérapeute *qu'il marche comme il parle*. Apprendre aux autres à dire et à se dire est merveilleux; le faire l'est plus encore. Cela demande une rare qualité d'humilité lorsque l'on est devenu un thérapeute célèbre.

Or Jacques Salomé est aussi un papa et c'est le papa qui dialogue avec sa fille. La première question, elle l'a posée à 9 ans : **Dis, papa c'est quoi l'amour ?** Puis elle grandit, et la question se pose toujours. Le père et sa fille cheminent alors ensemble dans cette quête de réponses comme deux explorateurs à la découverte d'un nouveau continent.

Jacques Salomé est aussi un être humain et c'est cet être véritable qui s'exprime. Avec tous



ses doutes et ses incertitudes. De les reconnaître est une grande force. De le faire avec toute cette tendresse, cette honnêteté et cet amour est aussi un acte de beauté.

Ce livre sur l'amour est ainsi; plein de transparence, de démystification. Il est tout simplement vivant, léger,

joyeux; tout cela en cheminant à travers ce qui, dans notre réalité, est la source de bien des drames, de peines et d'inquiétudes. La force de ce livre sur l'amour est précisément dans ce qu'il émet car c'est un livre écrit **avec** amour. L'amour ne s'explique pas, il se reconnaît, se vit. C'est la force de vie, la beauté de l'existence : l'amour c'est l'amour.

Comme le dit Lao Tseu : *Quand le ciel veut sauver un homme, il lui envoie l'amour.*

Le livre est un cadeau. L'ouvrir, le parcourir, le ressentir a été pour moi comme une grande respiration d'air pur.

En guise de conclusion, Salomé nous dit : *Si les mots de la vie sont la chair de l'existence, les mots de l'amour en sont la sève fertile...*

Une consultation rapide... sans rendez-vous!

ÉLISE CHAUMONT

Contrairement au réseau de la santé, la bibliothèque vous offre un service de consultation très rapide, même sans rendez-vous : nos ouvrages de référence. En 1999, nous nous sommes enrichis de plusieurs ouvrages de ce type, dont une encyclopédie intitulée Nature. Bien illustrée, elle nous renseigne sur les animaux, les plantes et tout ce qui touche à notre environnement. C'est un ouvrage très utile pour mieux connaître les animaux, les végétaux, les lacs, les phénomènes météorologiques et bien d'autres thèmes relatifs à la nature qui nous entoure.

Nous avons aussi L'encyclopédie du millénaire, dans laquelle on retrouve de précieux renseignements concernant l'histoire au cours du dernier millénaire. Découvertes, inventions, histoire, géographie, religions, technologies, tout y est! L'ouvrage s'adresse aux enfants, mais il saura sûrement plaire aux adultes.

Un siècle de peinture au Québec est aussi offert en consultation sur place. Ce document, qui regroupe les peintres du Québec, donne des éléments biographiques sur chacun d'eux, une description de leur style ainsi que des exemples de leurs tableaux. Un régal pour les amateurs de peinture!

Un autre trésor vous attend : Objets anciens du Québec : la vie domestique, de Michel Lessard, qui nous décrit fort habilement tous les objets utilisés par nos ancêtres dans la vie de tous les jours. De nombreuses photos viennent illustrer la beauté de ces objets. C'est une véritable exploration de notre histoire, à travers le quotidien tel qu'on le vivait autrefois...

Bien d'autres volumes ne demandent qu'à être consultés, traitant d'une multitude de sujets. N'hésitez pas à venir les découvrir : qui sait ce que peut vous apprendre une consultation auprès de tant de spécialistes que sont les ouvrages de référence?

Montagne-Art 2000

MICHEL LÉGARÉ

Cette année, tout Saint-Hippolyte sera en fête pour ce 15^e anniversaire de Montagne-Art.

De nouveaux projets se pointent à l'horizon, et ceux-ci seront dévoilés dans les prochaines semaines.

Artistes de notre région

Pour les artistes désirant présenter leurs nouvelles œuvres durant l'exposition, les inscriptions ont débuté et se poursuivront jusqu'au 31 mars 2000.

Les emplacements sont très limités donc ne tardez pas à soumettre votre demande, soit par internet au site Montagne-Art :

www.inter-actif.qc.ca/montagne-art ou en communiquant au Service des Loisirs pour obtenir un formulaire d'inscription.

Bienvenue aux bénévoles

Chaque année, Montagne-Art compte sur l'appui de nombreux bénévoles pour assurer le succès de notre événement culturel à Saint-Hippolyte, et nous invitons les personnes intéressées de s'impliquer en qualité de bénévoles à communiquer en tout temps au Service des Loisirs.

Pour tout renseignement, veuillez communiquer au Service des Loisirs au 563 2505, poste 243.

Visitez le site internet Montagne-Art : www.inter-actif.qc.ca/montagne-art. Courriel : montagneart@hotmail.com



M. Joanne Duplantie

LL.B. D.D.N.

Notaire
Conseiller juridique

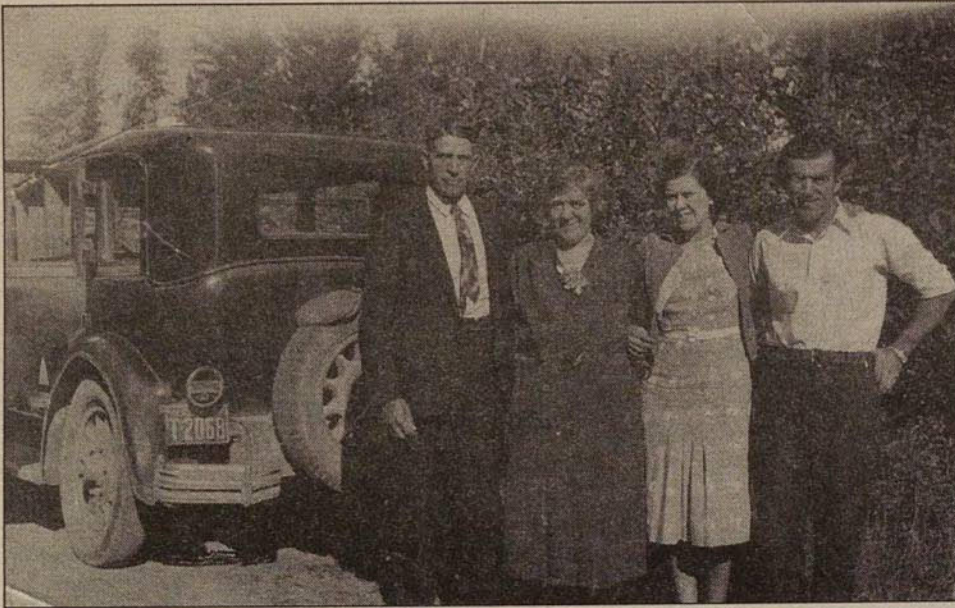
7 JOURS ET 7 SOIRS
À MON BUREAU
OU À VOTRE DOMICILE

138, rue Desjardins, lac Écho
Saint-Hippolyte • 450 224-9260



MARC JARRY
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

2274-D, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte
Tél. : 563-5192 • Dom. : 563-2302



De gauche à droite : Les parents de Rita, Georges Gingras et Maria Beauchamp, sa tante Aurore Beauchamp Céré et son oncle Hermase Beauchamp. Août 1938

Les grands-parents de Rita Gingras Blanchard, née en 1924, et de son cousin, René Beauchamp, né en 1922, ont quitté leur ferme de la montée Masson pour s'installer au lac de l'Achigan, sur le plateau près de la plage municipale. Marie-Louise Robert et Damase Beauchamp possèdent de nombreuses terres à bois qui partent du lac et vont jusque dans la montagne. Ils mettent au monde 22 enfants dont 17 survivront aux rigueurs de l'existence.

Plusieurs de leurs enfants s'établissent au lac de l'Achigan et vivent également de l'agriculture. Ils mènent une vie simple mais rude. L'hiver, ils bûchent du bois de chauffage et de construction et coupent des blocs de glace pour les glaciers près des îles; l'été, ils s'occupent des animaux, vendent

les produits de la ferme aux voisins et opèrent des maisons de pension pour accommoder les touristes.

René Beauchamp se rappelle fort bien les années 1930 à 1935. Dans un texte écrit en octobre 1999, il explique que, dans ce temps-là, plusieurs Anglais s'étaient établis autour du lac. Il situe les propriétés des Nelson, Pelton, Peterson, Green et des demoiselles Norris; des Paul, Mitchel, Wilson et Adams; des Hale, Shaw, Preston, et Thomas; des Smith, des Jeshap et d'autres encore. Il ajoute : *Il y avait beaucoup d'autres maisons habitées par des Canadiens-français. J'ai parlé des Anglais car ce furent les premiers gens de l'extérieur à se construire une maison sur les bords du lac de l'Achigan.*

Nous connaissions ceux qui vivaient près de chez nous, à qui nous vendions le lait, la crème, les œufs, la glace et le bois. L'été, mon père, Thomas Beauchamp, travaillait pour eux : il réparait les maisons, faisait du terrassement, des murs de pierres; l'hiver, il enlevait la neige sur les toits, il faisait bien d'autres choses aussi. C'était une partie de notre gagne-pain en plus de la ferme et de la coupe du bois durant l'hiver.

On opère des maisons de pension

L'autre partie de leurs revenus provenait des touristes et des vacanciers qui habitaient les maisons de pension ou maisons de chambres tenues par leurs familles. Rita Gingras Blanchard raconte : *Quand les touristes venaient à la pêche, ils voulaient parfois rester à coucher. On leur donnait alors la chambre des garçons qui, eux, s'installaient dans le bas-côté. Les petits gars ramassaient les vers, allaient sur le lac avec les touristes, des notables de Saint-Jérôme, puis des Anglais, et ramaient pour eux. Les femmes faisaient les repas et les servaient. Mon père, Georges Gingras, faisait le taxi et allait chercher les touristes et les reconduire au train à Shawbridge.*

Les touristes qui fréquentaient le lac de l'Achigan pouvaient donc compter sur plusieurs pensions pour passer la nuit ou rester quelques jours, notamment le Bay View (famille Damase Beauchamp); le Yellow House (famille Joseph Beauchamp); le Pine Cottage (famille Georges Gingras); la Villa des Cèdres (les Bernier); la pension des Green, des Smith, des Queen, le Parkdale Lodge, etc.

On gère également des camps de vacances

De nombreuses colonies de vacances existaient

au lac de l'Achigan dans les années 1930 à 1940. Outre l'Institut Bruchési, on trouvait le Club Ranger et le camp de la Salvation Army, d'abord un camp de garçons puis un camp familial; le camp pour garçons Werdale et le camp Notre-Dame-de-Grâce, camp scout près de la coulée du lac Masson. La maison principale de l'Institut Bruchési appartenait à Bell Téléphone et servait de maison de vacances pour les dirigeants de la compagnie et leurs employés. Le camp Eaton, un camp pour filles, permettait aux employées de ce magasin de passer une semaine de vacances logées, nourries, pour un prix modeste comprenant le transport aller et retour. Le camp Fresh-Air hébergeait des personnes âgées et des familles juives durant la période estivale.

Jean-Paul Lallemand avait acheté plusieurs terrains sur le bord du lac pour en faire un restaurant de renom qui allait devenir l'Auberge des cèdres. M. Beauchamp raconte que *sur l'emplacement, il y avait plusieurs chalets qui appartenaient au curé Michaud et à Arthur Gohier, maire de la paroisse pendant de nombreuses années. M. Lallemand décida de les donner à leurs anciens propriétaires plutôt que de les démolir, mais à la condition de l'on vit, cet hiver-là, se promener sur le lac des chalets entiers tirés par des chevaux.*

La villégiature de chalet

L'Histoire des Laurentides nous apprend que l'industrie touristique, surtout la villégiature en saison estivale, connaît de bonnes années dans les Basses-Laurentides entre 1920 et 1945, grâce surtout aux maisons de pension, construites sur les bords des lacs Achigan et des 14-Îles. N'offrant pas les mêmes possibilités que les municipalités des Pays-d'en-Haut pour la pratique du ski alpin, Saint-Hippolyte ne pourra profiter au même degré des retombées économiques produites par ce sport entre 1930 et 1950. Le lac de l'Achigan, par exemple, deviendra une station touristique d'hiver secondaire et devra se rabattre sur la villégiature d'été pour assurer la viabilité de son industrie touristique (Laurin : 590).

De chalets d'été en résidences permanentes

En 1945, le prolongement de la grande route jusqu'à Saint-Adèle provoque le déplacement du centre des activités, et des changements dans la nature du tourisme pratiqué. L'automobile, qui avait contribué un temps à étendre la pratique de la villé-



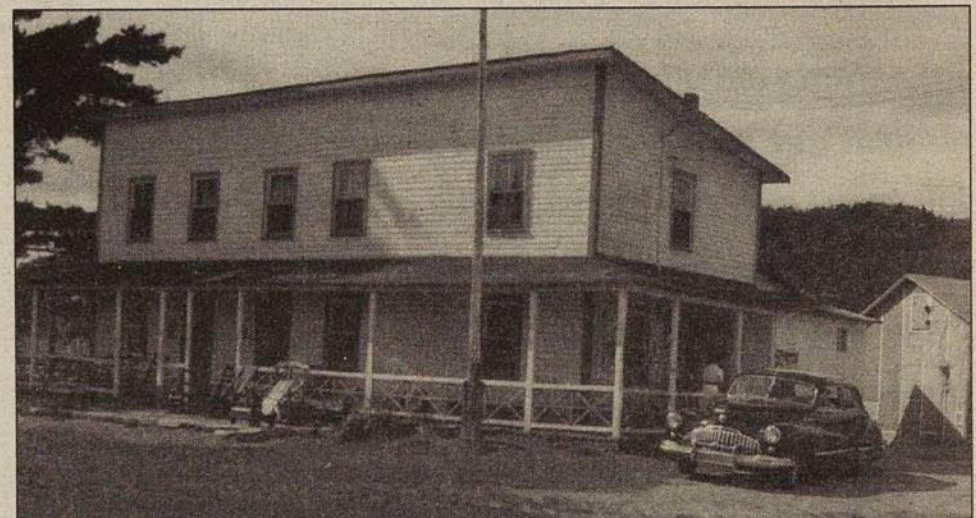
Rita Gingras Blanchard et son cousin René Beauchamp, nos sources privilégiées d'information pour la période 1930-1960 de l'histoire du lac de l'Achigan.

giature dans les Basses-Laurentides, va maintenant contribuer à sa chute en raison du développement d'un réseau routier de plus en plus efficace. En effet, par la fréquence et la souplesse des déplacements qu'elle permet, l'automobile entraîne la disparition du romantique « p'tit train du Nord » (Laurin : 589). Elle rend désormais possible le déplacement quotidien entre campagne et ville, entre lieu de résidence et lieu de travail; par conséquent, s'accélère au cours des années d'après-guerre le processus de transformation des chalets d'été en habitations permanentes (Laurin : 574). À l'image de plusieurs petites municipalités du nord de Montréal, Saint-Hippolyte est rejointe par le phénomène d'urbanisation et troque sa fonction touristique contre une fonction résidentielle qui ralentit son développement (Laurin : 595).

Les citadins qui viennent s'installer au lac de l'Achigan achètent leur terrain des gens de la place. Les familles, dont les revenus proviennent des produits de la ferme et des maisons de pension, éprouvent de plus en plus de difficulté à joindre les deux bouts. L'électrification et l'obligation de pasteuriser le lait avaient bouleversé le cours de leur vie. La demande pour la glace et pour le bois avait baissé et la vente du lait non pasteurisé devenait difficile. Pour arriver, les familles se mettent à vendre des parcelles de leurs terres aux nouveaux venus. D'abord, le long du lac, à 100 \$ le 50 000 pieds carrés, puis vers l'intérieur des terres.

Autres types de développement

On tenta en vain, depuis le début du XX^e siècle, d'implanter d'autres types de développement au lac de l'Achigan. En 1905, Joseph Brousseau, greffier de la Cour de Terrebonne et Alfred Benjamin Cruchet, agronome de Saint-Hippolyte, forment le projet de construire et d'exploiter un tramway électrique entre Shawbridge et le lac de l'Achigan. Le projet n'eut pas de lendemain. Dans les années 1940, on propose



Pine Cottage : pension de M. et Mme Georges Gingras, pendant la première année d'opération à l'été 1921. Georges faisait le taxi pour les touristes, beau temps, mauvais temps.

LES ENTREPRISES
D'électricité
DE SAINT-HIPPOLYTE LTÉE

À votre service depuis plus de 3 générations

Du monde de chez nous pour travailler chez vous



132, Lac de l'Achigan

Téléphone et télécopieur : (450) 563-3506 • Résidence : (450) 563-3807





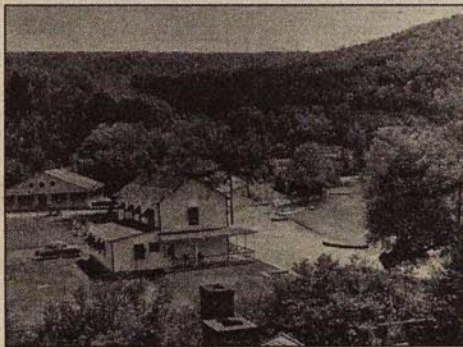
Baie View : pension de Mme Damase Beauchamp (Marie-Louise Robert), grand-mère de Rita Gingras et de son cousin René Beauchamp, 1930-1940.

d'ouvrir une mine de mica derrière le cap à Baptiste, mais le minerai n'est pas assez concentré pour en faire une exploitation rentable. Dix ans plus tard, les frères Molson projettent de construire un barrage électrique au lac qui porte leur nom. Le projet est annulé à cause de l'instabilité du terrain.

Mais les expériences de développement relié au tourisme remportent du succès. L'affluence des touristes amène ainsi Jacques Dagenais à développer la montagne pour en faire une station de ski, le célèbre Mont Tyrol. En 1955, il construit trois pentes à câbles pour le ski alpin, un T-Bar en 1966, un autre en 1972, et une rampe acrobatique en 1978. Mais il fermera le Mont Tyrol en 1981.⁴

De nos jours

Les restaurants, les petits dépanneurs, les salles de danse, les hôtels, le bureau de poste, tous



Vers 1945, le Bay View, pension de Mme Damase Beauchamp, est démolie. Le terrain est vendu à Ernest Cadieux qui y construit une salle à manger et un restaurant, L'Hirondelle. Il achète ensuite la maison de Jos Beauchamp, le Yellow House, pour faire des chambres. C'est la maison que l'on voit au premier plan, la salle à manger étant à l'arrière-plan.

ces commerces, fréquentés jadis par les familles de René Beauchamp et de Rita Gingras Blanchard, ont depuis longtemps disparu. Mais des entreprises d'importance continuent d'opérer un commerce au lac de l'Achigan. Il s'agit des Excavations Serge Gingras, Martin Saint-Louis, de la Quincaillerie Jean-Paul Labelle, Les Entreprises d'électricité de Saint-Hippolyte, de l'Auberge des Cèdres et du Marché du lac.

Le lac de l'Achigan a donc perdu au cours des ans une fonction touristique importante pour devenir une zone résidentielle tout aussi importante. Mais ce type de développement a engendré de multiples problèmes auxquels s'est confrontée L'Association des propriétaires du lac de l'Achigan (APLA). Celle-ci revendiquera, pendant des années, l'adoption d'un plan d'urbanisme pour contrôler le mode de développement autour du lac. L'historique qui suit fait état des luttes menées par cette association pour la protection du lac et de son environnement, et pour la défense des intérêts de ses membres.

1 Sources d'information : René Beauchamp, Rita Gingras Blanchard, Jeanine Gingras Contant, Jean-Paul Labelle, Roland de Maisonneuve et LAPLA (Francine Jolycoeur, François Vinet, Pierre Thériault, Yoland Coutu).

2 Serge Laurin, Histoire des Laurentides, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1989, 892 pages.

3 François-Luc Valiquette, « Les premiers pas d'une nouvelle paroisse », Le Sentier, mars 1994.

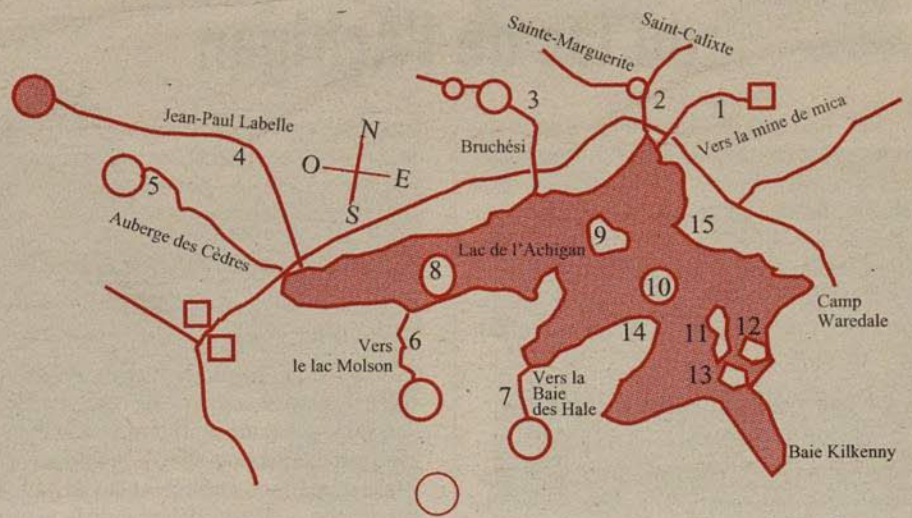
4 Denise Marcoux, « La famille Dagenais, des gens bien réels, bien vivants », Le Sentier, novembre 1999.

Le lac Molson

Au sud de la 310^e Avenue du lac de l'Achigan se trouvent le lac Molson et sa forêt privée. Ce lac naturel de tête occupe une superficie de 2 hectares. Il mesure 247 mètres sur 95. Il a une profondeur de plus de 5 mètres (15 pieds). Le lac Molson alimente un ruisseau (voir n° 6 sur le croquis) qui coule à l'année longue vers le lac de l'Achigan. Une falaise en roc de 65 mètres de hauteur borde le côté ouest du lac alors qu'une montagne s'élève du côté est.

Propriétaire du domaine du lac Molson depuis 1997, M. Roland de Maisonneuve, photographe, habite depuis peu la résidence qu'il s'y est fait construire l'an dernier. Il a acheté son domaine de M. Robert Lavoie qui l'avait eu en sa possession pendant une dizaine d'années.

M. de Maisonneuve possède une copie d'un acte notarié concernant le lac Molson. On y apprend qu'en 1901, un agent, M. Alfred Benjamin Cruchet, agronome, de la Paroisse de Saint-Hippolyte, a acheté des lots dans le rang 10 du canton de Kilkenny, au nom de M. John William Molson, domicilié à Montréal. En 1906, M. Cruchet transférait, devant notaire, les titres de propriété à M. Molson. Le lac Molson porterait donc son nom depuis presque cent ans.



Le lac de l'Achigan¹ et son environnement physique

Des plages et des falaises

Le lac de l'Achigan fait 6,5 km de longueur, 35 km de diamètre et plus de 26 mètres de profondeur à certains endroits. Certaines parties du littoral présentent de belles plages sablonneuses alors que d'autres sont plutôt rocheuses et escarpées. Une falaise (14) d'environ 24 mètres s'élève près de la baie des Ward et dans le voisinage de la pointe aux Pins, se dresse le cap à Baptiste (15), appelé aujourd'hui la pointe à Mathers, sur lequel se trouve encore la fondation en béton qui rappelle le rêve grandiose des Mathers dans les années 1970. Aux pieds du cap, le trou de la fée, façonné par les vagues, est d'une profondeur affolante.

Des cours d'eau

Le bassin des eaux qui alimentent le lac de l'Achigan s'étend sur 37 kilomètres carrés. Plus d'une quinzaine de ruisseaux se déversent dans le lac dont voici les plus importants (voir croquis).

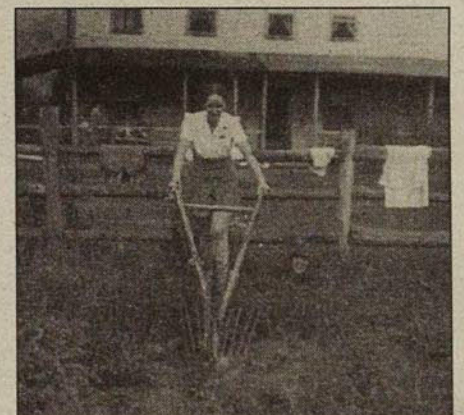
Un peu avant la plage municipale, près du Club des Ranger, un ruisseau (1) irrigue les terrains boisés menant à une mine de mica non exploitée, près du chemin allant vers Saint-Calixte. La rivière Lachigan, nommée autrefois rivière Pahby (2), se dirige vers le nord-est, vers Sainte-Marguerite et Saint-Calixte. En allant vers le village, le ruisseau (3) sur le terrain du camp Bruchési alimente le lac des Sables et les terres boisées menant au lac Adair. En passant chez Jean-Paul Labelle, un ruisseau (4), plus important au printemps et après de fortes pluies, se rend jusqu'au lac Renoir, sur le chemin Mont-Rolland. Le ruisseau (5) qui passe sur le terrain de l'Auberge des Cèdres traverse le village de Saint-Hippolyte pour se jeter dans le lac Morency. Le lac Molson alimente un ruisseau (6) qui coule vers le lac de l'Achigan. Un autre ruisseau (7), visible surtout au printemps et après l'orage, part d'un petit lac dans la baie des Hale pour se déverser dans le lac de l'Achigan.

et des îles

Le lac de l'Achigan comptait autrefois sept îles. L'une d'entre elles a disparu lorsqu'elle fut reliée au rivage pour permettre la construction de logements au domaine Namur. En face de l'ancien camp Eaton, se trouve l'île Mercier (8) sur laquelle un médecin avait fait construire une maison qui portait le nom de Loyola en l'honneur d'un collège de Montréal. Le pauvre docteur s'est noyé en se rendant chez lui en chaloupe. Plus loin, l'île Joubert ou l'île Ronde (9) où se trouve la maison de la chanteuse Michèle Richard. Tout à côté, une île plus petite, l'île Mayer (10) qui abrite un chalet. Près de la baie Kilkenny, on trouve l'île Mc Maurice (11), l'île à Courtois (12) et une autre petite île (13). Sur chacune de ces trois îles se dresse une maison solitaire.

Quelqu'un se souvient du nom de l'île no 13 ?

1- Informations provenant de M. René Beauchamp qui nous a fait cadeau d'un texte écrit le 20 octobre 1999. Nous reproduisons ici le croquis du lac qu'il avait joint à son texte.



Rita Lanctôt, touriste, fréquente la Pension Gingras pendant plus de 30 ans. Ouvrière à la Imperial Tobacco, elle s'amuse ici à passer une charrue dans le champ de patates.

LES EXCAVATIONS



Spécialité : Fosses septiques

- Travaux de génie civil
- Transport de pierre et sable
- Démolition
- Égouts et coupe d'eau
- Pelle hydraulique, Pépene, Bull

Gilbert Richer

Bur.: (450) 563-2168 Rés. : (450) 438-7416

56, 386^e Avenue Saint-Hippolyte

L'Association des propriétaires du lac de l'Achigan

(DM) La Ligue des propriétaires du lac de l'Achigan est créée en août 1964. Elle se donne deux objectifs : améliorer la qualité des eaux du lac et former un groupe de pression pour défendre ses intérêts au sein du Conseil municipal de Saint-Hippolyte. La Ligue changera de nom en juillet 1980 pour devenir l'Association des propriétaires du lac de l'Achigan (APLA).

Le lac de l'Achigan en danger dans les années soixante

Jusqu'en 1965, la municipalité de Saint-Hippolyte « était le lieu de rendez-vous estival de vacanciers dont le nombre oscillait entre 15 000 et 18 000, parfois même 20 000, au cours des fins de semaine; en hiver, de 5 000 à 6 000 touristes venaient y séjourner pour, entre autres activités, y pratiquer le ski. Une villégiature aussi intensive avait depuis plusieurs années pollué ses lacs et dégradé le milieu physique en général ». Le lac de l'Achigan, le plus grand et le plus connu du territoire, ne faisait certes pas exception. Des plaintes avaient déjà été formulées concernant des installations septiques déficientes, les régates et la pêche sur la glace, qui augmentaient les risques de contamination des eaux du lac.

Des luttes et des victoires

Dès sa création en 1964, l'APLA exige la vérification des installations septiques, le contrôle de la circulation des bateaux et de la conduite dangereuse sur le lac, mais rien ne bouge du côté municipal. Vers 1964-1965, l'association tente de créer un mouvement visant à séparer le lac de l'Achigan du reste de la municipalité, mais le projet ne se concrétise pas.

Tout au long de son histoire, l'APLA fera moult pressions pour faire avancer des dossiers

importants au niveau de la protection du lac et de la défense des intérêts de ses membres. Elle sera souvent à l'avant-garde pour les différentes réglementations.

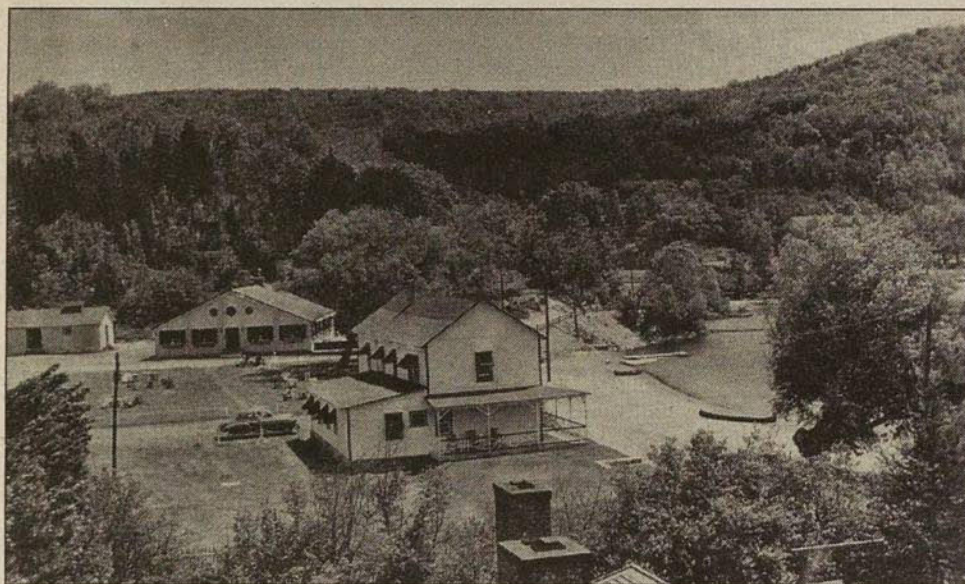
Les préoccupations actuelles

Le mandat actuel de l'association consiste à :

- Améliorer la qualité de l'eau et l'écologie du lac en général. L'analyse de l'eau, le contrôle des installations septiques, des anciennes autant que des nouvelles, la prolifération des algues marines constituent des dossiers importants. L'APLA souhaiterait la création d'un Comité municipal sur l'eau.
- Accroître son membership auprès des riverains et des non riverains. Un travail de sensibilisation est à faire pour que cette association soit reconnue comme celle de tous les propriétaires au lac de l'Achigan. L'APLA regroupe actuellement près de 400 membres. Il y a environ 1000 propriétaires au lac de l'Achigan.
- Maintenir les efforts de représentation et de défense des intérêts des membres auprès de la Municipalité.

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est formé de: Pierre Thériault, président; François Vinet, vice-président; Yves Roberge, vice-président; Marc-André Pigeon, trésorier; Daniel Gagnon, secrétaire; Directeurs : Francine Jolycoeur, Thérèse Gagliardi, Lesley Poirier et Claude Normandeau. Yoland Coutu agit en tant que conseiller légal depuis 1981.



Vers 1945, le Bay View, pension de Mme Damase Beauchamp, est démoli. Le terrain est vendu à Ernest Cadieux qui y construit une salle à manger et un restaurant, L'Hirondelle. Il achète ensuite la maison de Jos Beauchamp, le Yellow House, pour faire des chambres. C'est la maison que l'on voit au premier plan, la salle à manger étant à l'arrière-plan. L'Hirondelle sera fermée autour des années 1960.

Historique de l'APLA

Voici les dates importantes qui ont marqué l'histoire de cette association des plus actives :

1965-1975

Revendications pour contrôler le mode de développement autour du lac, les installations septiques et l'utilisation des embarcations motorisées.

1976

Adoption d'un premier règlement d'urbanisme par la Municipalité : les commerces existants conservent leurs droits acquis mais ne peuvent se développer davantage; il ne peut plus y avoir de construction d'hôtels ou de restaurants.

1977-1981

Poursuite des revendications pour la mise en application de la réglementation.

1981-1991

L'APLA participe au programme des lacs de la FAPEL, distribue plus de 35 000 plants pour régénérer les rives, et propose un règlement concernant le déboisement des berges.

1982

Pression pour réglementer les embarcations motorisées, l'accès à la plage municipale pour les bateaux, et pour réserver la plage municipale aux seuls résidents de Saint-Hippolyte. Vive opposition de la part de la Chambre de commerce et manifestation contre l'APLA.

1982

Adoption d'un règlement sur la vitesse des bateaux, la force des moteurs et la taille des embarcations.

1982

La Municipalité contrôle l'accès au lac.

1983

Présentation d'un mémoire lorsque la MRC dépose son plan d'aménagement. La municipalité de Saint-Hippolyte étant considérée comme une région touristique de la MRC, l'APLA voulait s'assurer que ce plan ne toucherait pas le lac de l'Achigan en ce qui concerne le développement des camps Bruchési et Weredale, les deux seules zones vertes non encore développées et considérées comme « les poumons du lac de l'Achigan ».

1984

Pour des raisons écologiques, l'APLA s'oppose à l'ouverture du lac pour la pêche sur la glace.

1985

Le ministère provincial de la Chasse et de la Pêche réglemente la pêche sur la glace sur les lacs du Québec.

1985

La Municipalité propose de modifier le règlement de zonage afin de permettre le développement touristique et domiciliaire au camp Bruchési. Forte opposition de l'APLA.

1985

Remaniement au sein du Conseil municipal. La communication devient plus facile, mais l'APLA reste vigilante.

Vers 1986

L'APLA demande à la Municipalité d'analyser l'eau du lac à chaque année, ce qui permettra d'identifier des zones problématiques au niveau des installations septiques.

1986

Dossier fort controversé de la Pointe à Savaria, face au camp Bruchési : la Municipalité consulte l'APLA à propos de la construction de 16 unités de condos sur le terrain de l'ancienne marina qui opérait une école de micro-vol (hydravions) et un poste à essence. L'APLA s'oppose à ce développement résidentiel mais doit accepter un compromis : le promoteur conserve un droit acquis sur trois maisons.

1989

L'Auberge des Cèdres demande à la Municipalité d'étendre son usage et d'augmenter le nombre de chambres. L'APLA est consultée l'année suivante mais refuse que l'on fasse exception au règlement d'urbanisme.

1990

Domaine Achigan, dossier chaud pendant plus de 10 ans. Club privé dans les années 1970, le Domaine est vendu en 1978 et devient une marina et un club de planche à voile avec bar, terrasse, accès à la plage publique, utilisation de la motomarine. La plage publique devient « la baie des horreurs », un « véritable cancer ». Le bruit est excessif et les accidents nombreux. Pour régler le problème, le promoteur propose la construction de condos. Les gens du voisinage, qui se rappellent encore la Pointe à Savaria, finissent par accepter cette idée devant l'immobilisme du Conseil municipal. C'était la première fois en 25 ans que les gens acceptaient que le règlement de zonage soit changé. Le Conseil municipal propose de modifier le zonage pour permettre la construction de condos malgré l'opposition de l'APLA.

1994

L'APLA organise la première patrouille sur le lac, initiative qui sera assumée l'année suivante par la Municipalité.

Vers 1997

Deuxième règlement municipal pour limiter la vitesse des bateaux et des motomarines sur les 75 premiers mètres des berges.

Selon les membres du Conseil d'administration de l'APLA, « le lac de l'Achigan a bien changé depuis les cinq dernières années, et notre qualité de vie s'est améliorée, hiver comme été ».

APLA

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC L'ACHIGAN

profite de ses 35 ans d'existence pour souhaiter, à tous les riverains et non-riverains du lac de l'Achigan, une merveilleuse année 2000.

Liliane, la porteuse d'espoir!

**Le premier bébé
du millénaire
à naître à Saint-Jérôme
vient de Saint-Hippolyte**



FRANÇOISE
LE GUEN

Il est des enfants qui ont un destin particulier. Liliane est de ceux-là. Elle était attendue le 28 décembre 1999. Elle en a décidé autrement. Les bébés n'en font décidément qu'à leur tête!

1-1-2000

1^{er} janvier 2000 10 h 55

Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme

L'heure avait sonné pour Liliane et ses parents Mélanie Beaulieu et Vincent Beauséjour : ils font enfin connaissance (après un accouchement par césarienne) à un petit retard près... Et justement ce petit retard-là change tout : tout un millénaire, quatre jours de plus pour mille ans!...

Mais il n'y a rien de trop beau pour Liliane. Ses parents en portent déjà le signe. Alors choisir une belle date comme celle-là est tout naturel... Aussi que va-t-elle apporter de nou-



Mélanie et Vincent sont les premiers parents du XXI^e siècle dans les Laurentides à Saint-Hippolyte. PHOTO MANON DAGENAIS

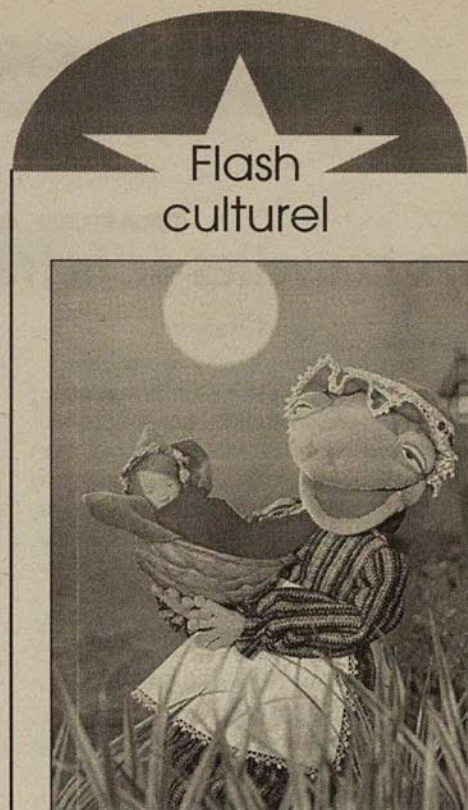
veau à sa famille, son entourage? Qu'elle est cette nouvelle voie qu'elle vient d'ouvrir? De quelle lumière nouvelle, est-elle l'étincelle?

Aujourd'hui, le bébé et ses parents vont bien. Mélanie et Vincent sont heureux de la venue de leur premier enfant. Eux aussi ne sont pas des parents tout à fait comme les autres. Ce sont les premiers parents du XXI^e siècle à Saint-Hippolyte.

Alors, peut-on se permettre de penser qu'à nouveau tout peut commencer en-beau, en mieux?

Et qu'à Saint-Hippolyte, Liliane soit la pionnière d'un monde meilleur?...

Ou peut-on se permettre de le souhaiter, tout simplement!



Flash
culturel

Poucette à la bibliothèque

HÉLENE CHARLAND

Cette fillette pas plus haute qu'un pouce vivra bien des aventures lors de l'heure du conte, le samedi 5 février à 10 h à la bibliothèque municipale. Coût : 3 \$ par enfant ou 5 \$ par famille. Réservation : 224-9137.

PETIT RAPPEL

Le ski, c'est gratuit

(SG) Dans nos sentiers hippolytois, le ski de fond est toujours gratuit. Mais c'est également le cas sur les sentiers du parc linéaire du P'tit Train du Nord, malgré la tarification exigée cette année pour y pratiquer le ski de fond, à condition de se procurer un laissez-passer gratuit.

Rappelons-le, les résidents de toutes les municipalités qui participent financièrement à l'entretien de la piste du P'tit Train du Nord peuvent y skier sans frais. Il faut toutefois se procurer gratuitement un laissez-passer auprès de la municipalité. Pour l'obtenir, il suffit de se présenter à la Communale aux heures d'ouverture habituelle (de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h) ou au pavillon Roger-Cabana (2060, ch. des Hauteurs), les week-ends, de 9 h à 16 h, si Dame Nature le permet. En plus d'une preuve de résidence, les demandeurs d'une carte doivent aussi fournir une photo de 1 po sur 1 1/4 po. Le Service des loisirs et de la culture en profite pour vous souhaiter du bon ski!

Nouveautés à la bibliothèque

En location

Les châteaux de sable / Judith Lennox
Le dernier coyote / Michael Connelly
Des femmes d'honneur : une vie engagée / Lise Payette
L'esclave / Micheline Bail
La loi du plus faible / John Grisham
Les moissons du passé / Madge Swindells
N comme nausée / Sue Grafton
La seconde mère / LaVyrle Spencer
Single & Single / John Le Carré
Stupeur et tremblements / Amélie Nothomb
Une patience d'ange / Elizabeth George

En référence

Almanach du peuple 2000
Le livre Guinness des records 2000
Un siècle de peinture au Québec / Robert Bernier

Documentaires

L'alimentation durant la grossesse / Brigitte Coutu
Le clown / René Bazinet
Des nouvelles d'amis très chers / Robert Lalonde
Excel 97 pour Windows 95 / Nicole Benoît
Maman je mange! / Marie-Chantal Labelle
Mars et Vénus refont leurs vies / John Gray
Pauline Julien : la vie à mort / Louise Desjardins
Word 97 : notions de base / Nicole Benoît
Word 97 : notions avancées / Nicole Benoît

Adosleents

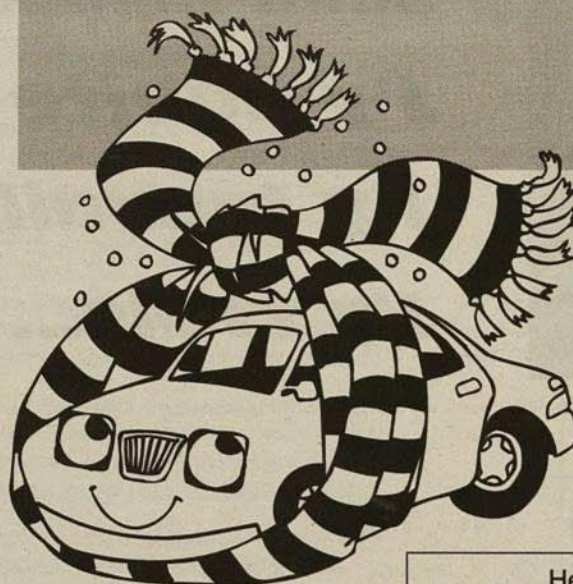
Un pas dans l'éternité / Marie-Danielle Croteau

Yvon LANTHIER

Service et qualité assurés

Vérification du système de charge batterie • démarreur • alternateur

19⁹⁵\$



GRATUIT

Vérification
de votre
chauffe-moteur
lors de votre visite

Filtre à air pour
habitacle
disponible

Heures d'affaires :
Lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h 30

LE
SPECIALISTE

**1010, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte
(450) 224-8722**



CHARLES CHARRON

Des nouvelles de notre commissaire d'école

CHARLES CHARRON

D'entrée de jeu, je profite de cette parution pour souhaiter à tous les lecteurs et lectrices, mes meilleurs voeux de santé et de bonheur pour la nouvelle année. Et, à tous ceux et celles qui donnent au quotidien les meilleurs services possibles à nos élèves, une excellente année scolaire. Une année sous le signe d'un réel réinvestissement d'argent neuf en éducation.

L'école des Hauteurs s'affirme de plus en plus à la commission scolaire

En effet, aux derniers examens du ministère de juin 1999, la moyenne générale de l'ensemble des notes que se sont méritées nos élèves, classe aujourd'hui, leur école à la moyenne générale des écoles primaires de notre commission scolaire. C'est une remarquable remontée qui se poursuivra encore, j'en suis confiant.

Bravo à tous les élèves, à tous les professeurs et à la direction.

Un millénaire est passé

Les dernières années ont été marquées par des efforts sans précédents dans la foulée de la réduction des coûts. Ces efforts étant notre participation à l'atteinte du déficit zéro de la province. Ainsi des actions concrètes ont été prises telles : la fusion volontaire des deux commissions scolaires : Long-Sault et Saint-Jérôme, une réduction du personnel cadre de gestion sans oublier une réévaluation du nombre de directions d'école en fonction du nombre d'élèves aux petites écoles, et j'en passe.

Il ne faut pas se gêner pour dire que les commissions scolaires ont été aussi mises à contribution au niveau des changements et cela

avec bien peu de temps pour les réaliser. Le changement le plus marquant m'apparaît être l'implantation de la loi 180, celle qui a créé, entre autres les conseils d'établissement et qui apporte plus d'autonomie aux écoles. Puis, en résumé, ce sont les changements de structure suite aux fusions et l'implantation de la maternelle à 5 ans.

D'autre part nous avons maintenu une vigilance de tous moments dans le dossier du transport scolaire, de la fiscalité, de la gestion des immeubles scolaires, etc.

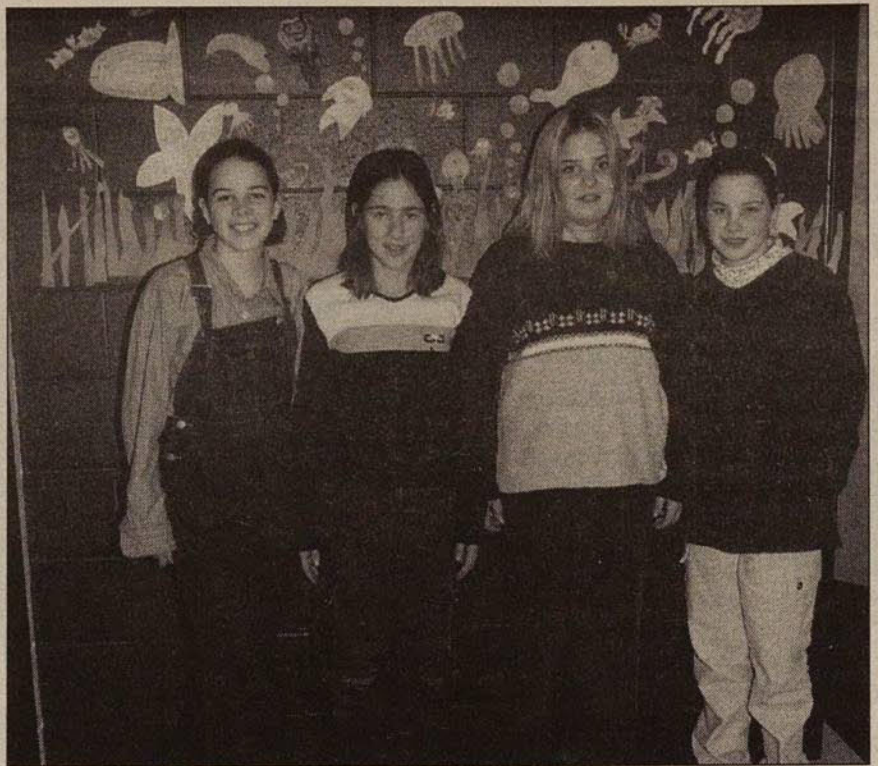
Un autre millénaire commence

Que nous réserve l'avenir? Bien malin celui qui peut le prédire. Toutefois, plusieurs dossiers sont encore chauds, d'autres sont annoncés et certains sont déjà une préoccupation majeure.

Il nous faudra encore maintenir notre vigilance dans le dossier du transport scolaire, de la fiscalité, de la gestion des immeubles scolaires. Même si tout semble dit sur le sujet, ne nous trompons pas, le pacte fiscal n'est toujours pas réalisé...

Il sera question de paix syndicale, de la place de la religion dans l'école, d'une meilleure préparation de nos jeunes à l'emploi.

Il sera aussi question de réduire l'écart entre la réussite des garçons et celle des filles. Il faudra redoubler d'efforts pour développer et intéresser nos jeunes à la formation professionnelle. Bien sûr il sera plus que jamais nécessaire de poursuivre la réforme de l'éducation. Ce dossier à lui seul mobilisera beaucoup d'énergies.



De gauche à droite Catherine Duguay, Marilène Duguay, Marilène Prévost, Audrey-Paquette-Ravary et Myriam Fortin. PHOTO MANON DAGENAIS

Opération Enfant Soleil, à l'école Des Hauteurs

Récupérons canettes et bouteilles

PIERRETTE LAVOIE

Depuis décembre dernier et ce, jusqu'au 28 avril prochain, l'école participe à l'activité : « Récupérons canettes et bouteilles ».

Les argents recueillis serviront à aider les enfants malades. Cette activité a été initiée par des élèves de 5^e année de la classe de Murielle Brouillet qui sont : Catherine Duguay, Audrey Paquette-Ravary, Marilène Prévost, Myriam Fortin.

C'est un parent bénévole, madame Julie Boulet (mère de Catherine Duguay) qui su-

pervise l'activité. Notre objectif est de ramasser 500 \$. Si nous atteignons ce montant, trois personnes pourraient se rendre à Québec et remettre, au nom de l'école, le chèque lors d'une émission télévisée en juin prochain.

Même si vous n'avez pas d'enfants à l'école, vous pouvez nous aider quand même en venant porter canettes et bouteilles ou un don au secrétariat de l'école. Aidons les élèves de l'école à atteindre l'objectif de 500 \$.

Une annonce publicitaire originale fait des heureux !

Heureuses sont les douze personnes qui l'ont remarquée. Elle était encadrée au bas de la page 3 de novembre dernier. Dans ce petit 2 1/2 pouces environ, il s'agissait d'identifier le nouveau restaurant "Au Toit Vert" et le nom du propriétaire "monsieur Denis Pitre". Il ne restait plus qu'à appeler et youpi !... nous gagnions un repas gratuit «table d'hôte», verre de vin inclus, à notre choix.

Un accueil souriant et chaleureux de Steeve Desroches, un service attentionné de la charmante Louise Giroux. Et quel délice ce repas ! Présentation impeccable, assiettes bien garnies et dignent du grand chef, Denis Pitre. Propreté des lieux, ambiance très agréable et que dire de plus c'était parfait !

J'ai eu le plaisir de partager ce formidable repas avec mon conjoint, Michel et un couple d'amis, Jeanne et Jean-Paul. Ce restaurant, haut de gamme avec ses prix raisonnables, est ouvert depuis quelques mois et il s'est déjà assuré notre clientèle. Un client satisfait en ramène dix....

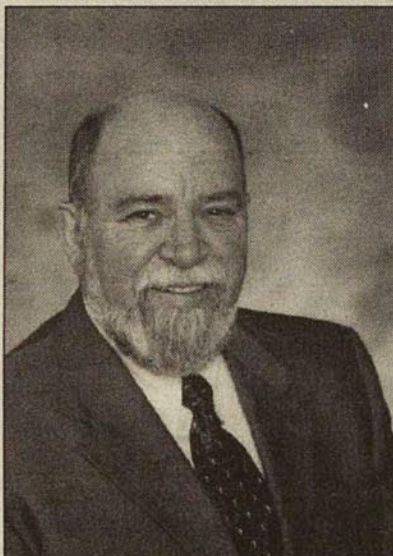
Bon succès monsieur Pitre et bravo à tous vos employés

Bienvenue dans notre ville et j'espère ... pour longtemps.

Claudette et Michel Lemire

Jeanne et Jean-Paul Blaquière

N.B. : Depuis décembre, il a apporté un «plus» avec un chansonnier !



Gaston Bergeron
Agent Immobilier Affilié

ROYAL LEPAGE

LAURENTIDES
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

franchisé indépendant et autonome de Royal LePage

Avec vous depuis 10 ans

Saint-Hippolyte

J'y habite

J'y travaille...

J'y crois...

563-5559

2282, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte
Tél.: (450) 563-5559
Télec. : (450) 563-1652
Rés. : (450)563-4723

Le monde de la moto, un monde à démystifier

JOHANNE BRÛLÉ

Les motocyclistes : pour plusieurs, il s'agit d'une véritable engeance, mais qu'en est-il vraiment ?

Un loisir passionnant

Je suis contente de disposer de cette fenêtre sur mes concitoyens pour leur donner une autre image que celle véhiculée bien souvent ou leur transmettre un autre son de cloche que celui qui résonne à leurs oreilles la plupart du temps. Je vous parlerai ici d'un monde que je côtoie et d'un loisir auquel je m'adonne depuis huit saisons maintenant. Pour moi, la moto est effectivement, avant tout, un loisir. Un loisir passionnant devrais-je ajouter.

Il y a déjà quelques années, j'achetais, d'un concitoyen du lac Maillé, ma première motocyclette, une magnifique Kawasaki 1979 qui m'a permis de développer mon habileté sur ce type de véhicule à la conduite bien particulière. Bien sûr, j'ai échappé, à quelques reprises, mon fidèle compagnon, ce qui m'a permis de faire de nouvelles connaissances car, à chaque fois, je devais attendre le bon Samaritain qui m'aiderait à relever ma bête étendue sur le côté. Merci au Monsieur du lac Écho qui m'a bien fait rire croyant qu'il s'agissait d'un gars qui venait de « se planter ».

Le printemps dernier, j'achetais ma seconde moto, une Honda, cette fois. Je me fais encore de nouveaux ami(e)s mais plus de la même façon...

Association motocycliste des Basses Laurentides (AMBL)

L'approvisionnement des courbes reste encore à compléter aux dires de mes copains et copines de l'association à laquelle je me suis jointe l'été dernier. Il s'agit de l'Association motocycliste des Basses Laurentides (AMBL) qui regroupe des motocyclistes provenant de Saint-



De gauche à droite : Pierre Hénault, Dino Esposito, Johanne Brûlé et Michel Bouclin au Pavillon Roger-Cabana.

Jovite comme de Montréal, de Chénéville comme de LeGardeur mais essentiellement de Saint-Jérôme, Bellefeuille, Saint-Antoine, La-fontaine, Mirabel, Prévost et Sainte-Sophie. Pour la saison 1998-1999, notre association était constituée de plus de 350 membres dont 200 provenaient des 7 dernières municipalités mentionnées. Onze membres venaient de Saint-Hippolyte. Une cinquantaine de femmes conductrices y ont adhéré.

L'AMBL est un groupe très dynamique où la camaraderie et l'entraide priment. Plusieurs randonnées ont été organisées et complétées avec succès, sans aucun incident. Pour ma part, ces sorties m'ont permis de découvrir le Chemin des Patriotes, sur la Rive Sud, un trajet merveilleux. J'ai aussi découvert des coins magnifiques du côté de Saint-Donat, Saint-Gabriel de Brandon, Saint-Côme, Shawinigan et Québec. Il y en avait pour tous les goûts :

petites, longues ou très longues randonnées. De plus, on y rencontre des gens très intéressants, de tous âges et de toutes professions. Les modèles de motos varient, des plus sportives au plus « custom »; bien sûr, ça donne des sujets faciles pour étriver les autres mais la susceptibilité n'a pas sa place à l'AMBL.

L'hiver, ce monde continue d'exister

Les rencontres demeurent sur une base régulière : conseil d'administration mensuel, déjeuners hebdomadaires du dimanche matin au Grand Café à Saint-Jérôme et souper mensuel en plus d'activités sportives. Le monde de la moto au Québec est très structuré : une instance provinciale, la Fédération motocycliste du Québec (FMQ) oriente le fonctionnement des régions qui, à leur tour, assistent les associations locales. M. Gilles Renaud, comédien, est le président actuel de la FMQ.

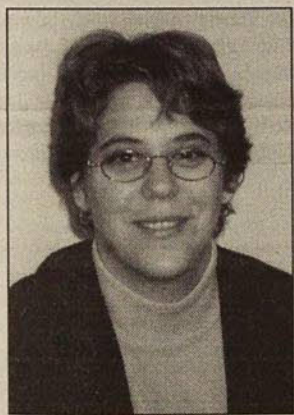
Conseil régional

Au niveau de notre région, M. Dino Esposito est président du Conseil régional et Mme Michèle Moreau est présidente de l'AMBL. Dans le cas de Michèle, il s'agit d'un second mandat. Le conseil régional a d'ailleurs tenu sa première assemblée régulière de l'année 1999-2000 à Saint-Hippolyte le 5 décembre dernier (voir photo). Siègent au Conseil régional, outre Dino Esposito, Michel Dufresne, délégué au conseil d'administration de la FMQ; Michel Bouclin, vice-président; Pierre Hénault, directeur de la Prévention; Pierre Haché, relationniste; Yvon Gagnon, directeur des Promotions; Guy Fiset, délégué au CAPM (Comité d'action politique motocycliste) et moi-même, secrétaire-trésorière. Michel Bouclin et Guy Fiset seront les délégués inter-régionaux auprès de l'Association motocycliste métropolitaine (AMM). Le Conseil régional est un regroupement qui compte plus de 900 membres.

La majorité des motocyclistes se comportent bien sur les routes

Certes, je n'ai pas mentionné ici ces motocyclistes louvoyeurs et téméraires qui hantent nos autoroutes et nos chemins de campagne. Ils font aussi partie du monde de la moto mais ils restent, surtout avec l'expansion qu'a pris le monde de la moto au Québec, une minorité. Cependant, leurs exploits (souvent uniques et fatals), qui font la manchette et nous effraient sur la route, retiennent davantage l'attention. C'est pourquoi on connaît très peu la majorité des motocyclistes. Je souhaite que ce petit article permette de faire comprendre que nous sommes des gens bien ordinaires, non provocateurs et surtout passionnés par la découverte des gens et des sites innombrables de notre planète.

Pour des informations à propos de l'AMBL, vous pouvez me rejoindre au (450) 224-2010 ou alors téléphoner au (450) 438-0976.



Ann Robitaille

Conseillère en sécurité financière

Assurance de personnes
Assurance collective
de personnes

Bureau Saint-Hippolyte
450-563-1290
Bureau Saint-Sauveur
1-888-227-1585

Ann Robitaille, conseillère en sécurité financière Au service des membres de la communauté

Après une dizaine d'années à gérer ma propre entreprise dans l'industrie de la musique, j'ai décidé d'effectuer un virage important au niveau professionnel, soit entreprendre une carrière dans les services financiers au sein de l'Industrielle-Alliance : un choix mûrement réfléchi et bien connecté à ma situation familiale. Offrir à mes enfants et à moi-même une qualité de vie en vivant dans la nature à Saint-Hippolyte et avoir une plus saine gestion de vie étaient mes principales sources de motivation.

Une autre source de motivation très importante pour moi tient dans le fait que le métier de conseillère en sécurité financière joue un rôle primordial dans la société d'aujourd'hui. Je m'y sens utile car, à chaque jour, j'aide les gens à trouver les moyens d'atteindre leurs objectifs et leurs rêves, en analysant leur situation et en leur faisant des recommandations adaptées à leurs besoins. Mon rôle est aussi de les protéger en cas d'événements malheureux, afin de préserver tout ce qu'ils ont bâti pendant plusieurs années en y mettant

toute leur énergie et leur cœur.

En ce temps de l'année, plusieurs questions peuvent vous venir à l'esprit. Combien dois-je investir dans mon RÉER ? À quel moment peut-il y avoir double imposition ? Y a-t-il une possibilité de maximiser mes rendements tout en respectant la loi du 20 % d'investissement dans les fonds étrangers ? Est-ce que je contribue assez pour réaliser mes objectifs de retraite ? Dois-je emprunter pour contribuer ? Y a-t-il d'autres solutions que le RÉER ? Est-ce vraiment ce qui est le mieux ?

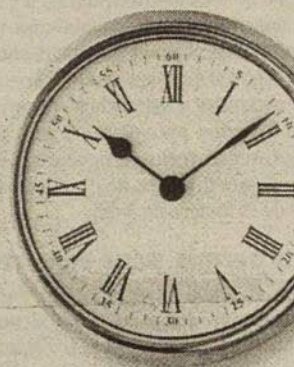
Il peut y avoir autant de solutions qu'il existe de situations et, à ce niveau, je peux vous être utile en vous offrant un service personnalisé d'analyse qui est tout à fait gratuit et qui peut vous rapporter.

Pour des conseils judicieux en matière d'investissement, contactez-moi maintenant.



**L'INDUSTRIELLE
ALLIANCE**
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Vous n'avez pas de liquidités pour cotiser à votre RÉER ?



Gagnez du temps et de l'argent avec notre marge de crédit REER-ECOFLEX!

Ann Robitaille
Conseillère en sécurité financière
Bureau Saint-Hippolyte :
450-563-1290
Bureau Saint-Sauveur :
1-888-227-1585

Un grand maître du Karaté Shotokan parmi nous

CLAUDE MORIN

Le mois de février sera marqué par la visite dans les Laurentides de Toru Yamaguchi, grand maître respecté du Karaté Shotokan. Ancien gradué de l'université Komazawa et de l'école d'instructeur de la Japanese Karate Association, Sensei Yamaguchi est le parrain de l'Association de Karaté traditionnel du Québec. Il a donné le premier camp d'été dans notre province en 1976 et, depuis, cet expert des experts n'a jamais cessé de supporter le développement du karaté JKA au Québec.

Sa carrière

M. Yamaguchi a eu une brillante carrière en tant que compétiteur et s'est retiré de la compétition active à l'âge de 42 ans, après avoir été finaliste en combat et kata pendant au moins une dizaine d'années. La JKA dit de lui que... « ses techniques sont aussi tranchantes que la lame d'un sabre. »

Activités à ne pas manquer

Le grand maître enseignera d'abord dans les principales régions du Québec et se rendra ensuite à Toronto avant de terminer sa tournée dans les Laurentides.

Du 18 au 20 février, il présidera le Camp d'hiver 2000 au centre Claude-Robillard de Montréal. A cette occasion, neuf karatékas de

la région des Laurentides tenteront de passer une nouvelle ceinture. Thierry Naulleau et Catherine Potel du dojo de Saint-Hippolyte, Ronald Beaulne de Prévost et Yves Forget de Saint-Sauveur se présenteront pour tenter de se mériter leur ceinture noire. Déjà reconnues ceinture brune, Marie Poirier, Claudette Gonthier et Chrystel Delisle de Saint-Hippolyte ainsi que Johanne Dandeneault de Saint-Colomban, tenteront quant à elles de gagner un nouveau Kiu. Déjà ceinture noire 2^e Dan, Sensei Lorenzo D'Anna lui-même sera dans les rangs pour gagner la reconnaissance d'un 3^e Dan.

Le grand public est invité à venir encourager ces valeureux karatékas de notre région durant les trois jours que dureront leur entraînement, particulièrement le dimanche 20 février à 9 h 30 alors que commencera, sous l'œil vigilant et rigoureux du grand maître japonais Sensei Toru Yamaguchi, le décisif examen de Dan suivi dans l'après-midi par celui de Kiu.



De gauche à droite, Yutaka Katsumata, ceinture noire 6^e Dan, Lorenzo D'Anna, 2^e Dan, et Toru Yamaguchi, 8^e Dan, adjoint à l'instructeur en chef de la JKA.

Ceux et celles qui n'auront pas pu voir à l'œuvre Toru Yamaguchi à Montréal sont priés de

noter que le grand maître japonais tiendra une importante clinique de formation pour les karatékas de notre région au Centre communautaire et éducatif de Saint-Hippolyte, le mercredi 23 février, de 18 h à 21 h. L'entrée est gratuite.

Durant sa visite au Québec, Maître Yamaguchi sera informé des développements concernant l'important Camp d'Été 2000 de la Fédération Québécoise de Karaté qui se tiendra à Sainte-Adèle en juillet prochain. Tous les directeurs des dojos du Québec assisteront à la présentation qu'en fera sensei Lorenzo D'Anna, maître d'œuvre du projet.

On sait que la Chambre de Commerce et les Loisirs de Sainte-Adèle ont pris la chose très au sérieux et se sont déjà sérieusement impliqués pour faire un succès de ce camp qui peut attirer dans la région des Laurentides plus de cinq cents karatékas haut gradés venus du Québec, du Canada et de l'étranger. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Pour toute information: Sensei Lorenzo D'Anna 450 563-3935

SYSTÈMES D'ALARME INCENDIE ET ANTIVOL

Une situation parfois alarmante!

(SG) Concurrence aidant, les systèmes d'alarme incendie et antivol deviennent de plus en plus accessibles avec l'évolution de la technologie. Cependant, les mauvais fonctionnements sont tellement fréquents que la situation devient parfois... alarmante!

Il faut savoir qu'une fausse alerte représente toujours un danger pour la sécurité publique. En effet, les policiers comme les pompiers ne peuvent savoir qu'il s'agit d'un appel non fondé avant d'arriver sur les lieux. Ils s'y précipitent donc à vive allure, comme en cas de véritable urgence, avec tous les risques que cela comporte. De plus, le déplacement de personnel pour des fausses alertes engendre des coûts importants, particulièrement chez les pompiers, qui interviennent forcément en groupe.

C'est donc d'abord et avant tout pour des raisons de sécurité que la Municipalité de Saint-Hippolyte s'est dotée de règlements concernant les systèmes d'alarme de tous genres. Bien qu'il y ait un règlement spécifique pour les systèmes d'alarme incendie et un autre pour les systèmes antivol, les deux présentent des dispositions similaires. Soulignons qu'un règlement existait déjà concernant les systèmes d'alarme antivol, mais qu'il fallait l'harmoniser avec les règles en vigueur à l'échelle du territoire desservi par la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord.

Un permis pour vous retracer

Dans un premier temps, chacun des règlements précise la nature des dispositifs de sécurité qu'il vise. En ce qui concerne les systèmes d'alarme incendie, soulignons qu'ils englobent les détecteurs de fumée,

de gaz carbonique ou de gaz propane. Les deux règlements excluent toutefois les alarmes de véhicules automobiles, qui ne sont pas de juridiction municipale.

Ensuite, les deux règlements spécifient qu'il faut se procurer un permis auprès de la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord afin de faire installer, de modifier ou de maintenir en fonction un système d'alarme incendie ou antivol. Les utilisateurs concernés doivent, dans les 60 jours de l'entrée en vigueur du présent règlement, se conformer à cet article.

Gratuit, ce permis vise à permettre aux policiers et aux pompiers de réagir rapidement au déclenchement d'une alarme, fondée ou non. Pour l'obtenir, l'utilisateur doit remplir un formulaire indiquant ses nom et prénom, l'adresse de la propriété où le système d'alarme est installé, les coordonnées des personnes à joindre en cas d'absence de l'utilisateur ainsi que de l'agence ou du central auxquels est relié le système, s'il y a lieu. Ces renseignements sont précieusement conservés à la Régie, et faciles à retrouver au besoin.

La chance au coureur

Avoir un système d'alarme augmente votre sécurité, c'est vrai, mais cela entraîne aussi certaines responsabilités. Ainsi, le fait qu'un tel système émette une alerte sonore ou lumineuse pendant plus de 20 minutes est considéré comme une infraction. L'utilisateur (ou son représentant, par exemple un voisin) est donc tenu de se rendre sur les lieux pour éteindre le système. Si personne n'est en mesure de le faire, l'officier en charge de l'intervention pren-

dra les mesures qui s'imposent pour stopper l'alarme, aux frais de l'utilisateur.

Conséquemment, si le système d'alarme s'est déclenché à la suite d'une défectuosité, d'une erreur ou sans motif valable, les frais engagés pour la mobilisation des policiers ou des pompiers seront à la charge de l'utilisateur, selon une échelle progressive. Une précision s'impose : ces règlements ne visent pas à pénaliser un utilisateur victime d'une défectuosité, mais à prévenir les abus. En ce sens, s'il s'agit du système d'alarme incendie, la première fausse alerte n'engendre aucuns frais pour l'utilisateur; dans le cas d'un système d'alarme antivol, on a droit à deux avertissements sans frais.

Cette différence s'explique par le fait qu'il faut mobiliser plus de personnel pour une alarme incendie. Pour la même raison, les frais exigibles pour les alarmes incendie déclenchées à répétition sans motif valable sont plus élevés que ceux demandés pour les alarmes antivol, comme le montre le tableau ci-contre.

Ce tableau précise le montant des frais exigibles en cas de fausses alarmes répétées sur une période

de 12 mois. Comme on le voit, les règlements adoptés donnent la chance au coureur; seuls les abus sont pénalisés.

Notons en terminant qu'en vertu du même objectif, c'est-à-dire de limiter les abus, quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions de ces règlements commet par le fait même une infraction, ce qui le rend passible d'une amende, en plus des frais exigibles décrits plus haut. Selon la nature de l'infraction et le nombre de récidives, le montant de l'amende peut aller de 40 \$ à 500 \$. Mais ne nous alarmons pas : il faudrait faire preuve d'une terrible négligence pour écoper d'une amende maximale!

En résumé, pour assurer la sécurité de tous nos citoyens à des coûts raisonnables, il faut nécessairement qu'une alarme résonne pour signaler des urgences, plutôt qu'à tort et à travers. De plus, il est injuste d'imposer à l'ensemble de la population les coûts occasionnés par la négligence d'une minorité de gens. C'est ce qui expliquait la nécessité, pour le conseil, de réglementer l'usage des systèmes d'alarme.

Type d'alarme	Alarme incendie	Alarme antivol
1 ^{re} fausse alarme	Sans frais	Sans frais
Deuxième	350 \$	Sans frais
Troisième	500 \$	100 \$
Quatrième	650 \$	150 \$
Cinquième	800 \$	200 \$
Sixième	950 \$	300 \$

soyez prêts pour l'an 2000

Inter-actif
COMMUNICATIONS

450 224-5141

Visitez les sites réalisés en lien sur : www.inter-actif.qc.ca

Trouvez-y Le Sentier tous les mois

MONTAGNE-ART
LA GARE DE PRÉVOST
LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

Et bien d'autres sites d'entreprises majeures et P.M.E. de la région

Pour des sites Internet de qualité adaptés à votre image et à vos budgets
contact@inter-actif.qc.ca

Rien ne peut rallumer une vie qui s'éteint...

SERGE GENDRON

Les feux en plein air font certes partie des plaisirs de la vie. Malheureusement, ils causent chaque année un certain nombre d'incendies nécessitant l'intervention des pompiers. Par mesure de sécurité, avant qu'un accident plus grave ne se produise, le conseil a décidé de les réglementer.

Précisons d'abord qu'en vertu du Code municipal, toute municipalité locale a le pouvoir de réglementer les feux en plein air sur son territoire et de réclamer le remboursement des frais engagés par elle dans le cas d'une interdiction de feux en plein air.

Essentiellement, la réglementation vise deux objectifs : préciser les consignes de sécurité à respecter et responsabiliser les citoyens qui brûlent divers articles à ciel ouvert, selon le principe de l'utilisateur payeur. Ainsi, un citoyen qui engendre des dépenses pour la Municipalité, en obligeant les pompiers à intervenir à la suite d'un feu en plein air, devra dorénavant en assumer lui-même les conséquences, plutôt que d'en faire porter le fardeau à l'ensemble des Hippolytois.

Obtention du permis

Évidemment, pour le conseil, il ne s'agissait pas d'interdire les feux en plein air. Toutefois, pour brûler des feuilles, du bois, des broussailles, des branchages, des arbres et arbustes, du foin sec ou de la paille, entre autres choses, il faut désormais obtenir un permis d'installation ou d'utilisation auprès du Service de prévention des incendies.

Pour ce faire, l'utilisateur doit se présenter à la Communale aux heures normales d'ouverture, où il fournira ses nom, prénom, adresse et numéro de téléphone, précisera le lieu d'utilisation et désignera une personne responsable pour le remplacer au besoin sur les lieux du feu. Le permis,



Le directeur du Service des incendies, Errol Corbeil, toujours prêt à intervenir.

PHOTO : MANON DAGENAI

qui coûte 10 \$, est valide pour trois jours consécutifs. La personne qui se trouve sur les lieux du feu en plein air doit être en possession de ce permis tant qu'il reste valide.

Obligations de l'utilisateur

Parmi les consignes à respecter, mentionnons qu'un adulte doit être responsable du feu et avoir les capacités de décider des mesures à prendre ainsi que des actions à poser pour en garder le contrôle et en assurer l'extinction. De plus, le feu doit faire l'objet d'une constante surveillance et être complètement éteint au coucher du soleil, sans risque de se réactiver.

Par ailleurs, le feu ne doit pas être allumé à moins de 10 mètres du voisinage d'une maison,

d'un bâtiment, d'une clôture, de la forêt ou de tout matériau combustible, ni empiéter sur les chemins et les rues de la municipalité. Il est également interdit d'allumer un feu de déchets ou de matériaux de construction, de même que de faire un feu à l'extérieur quand la vitesse du vent excède 20 km/h. Bien entendu, le permis de feu est automatiquement suspendu en cas d'interdiction prescrite par la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) ou par le Service de prévention des incendies.

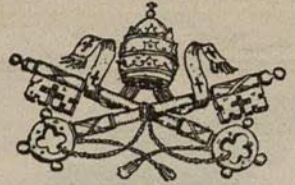
Toute personne qui fait un feu en plein air sans permis ou pendant une interdiction se verra imposer des frais de 250 \$ par appel pour la mobilisation des pompiers. De plus, les contrevenants seront passibles, en plus des frais, d'une amende de 200 \$ pour une première infraction et de 1000 \$ pour une récidive.

Aucun permis pour les feux de camp

Enfin, il convient de préciser que les feux de camp, même s'ils sont assujettis aux consignes de sécurité énoncées plus haut, ne nécessitent pas l'obtention d'un permis. Plus précisément, les foyers en pierre extérieurs, poêles, foyers en acier, barils ou ensembles de pierre, blocs de ciment et constructions de brique n'excédant pas 36 pouces de diamètre et 16 pouces de hauteur sont reconnus comme des feux de camp.

Ces derniers peuvent d'ailleurs être actifs après le coucher du soleil, à condition de rester sous la surveillance d'une personne responsable et d'être complètement éteints avec de l'eau au départ de celle-ci.

Par cette réglementation, le conseil espère donc encadrer l'utilisation des feux en plein air avant qu'un drame ne se produise. Rappelons-nous que rien ne saurait rallumer une vie qui s'éteint...



Histoire de la Papauté

GILLES LAMBERT

Nationalité des papes

Les 262 papes qui se sont succédé à la tête de l'Église Catholique Romaine, proviennent de 15 pays ou territoires situés dans ce que nous appelons le vieux continent.

Avant de lister ces différentes provenances, il y a lieu de spécifier que nous utiliserons les limites actuelles des pays, afin d'éviter des confusions. L'Église existe depuis 2000 ans, mais les pays n'ont pas tous cette longévité et leurs frontières ont varié énormément. Par exemple, l'Italie que nous connaissons n'existe comme telle que depuis 1871. Avant ce n'était que duchés, villes-états, royaumes, continuellement en guerre et (ou) sous la domination d'autres pays, tels la France, l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal, etc.

Le premier pape, Pierre, était juif de Galilée. Il est le seul de cette nationalité. De même les pays suivants n'ont eu qu'un représentant à la papauté : Pologne (Jean-Paul II, l'actuel pape), Espagne, Roumanie, Portugal, Hollande, Angleterre et la Gaule, alors territoire de l'Empire Romain. On a compté 2 papes de Croatie, 3 de l'Afrique, territoire romain à l'époque, 4 en Allemagne, 6 en Syrie et 12 en Grèce.

La France de son côté a vu 17 de ses sujets siéger comme papes. De ce nombre, 7 sont connus sous le vocable de Papes d'Avignon, car le chef de la chrétienté siégea à cet endroit de 1305 à 1378. Grégoire XI, fut le dernier pape d'Avignon et le dernier pape français également.

Tous les autres papes sont italiens, dont 98 de Rome même. Lorsque Jean-Paul II est élu pape en 1978, il est le premier pape non italien depuis Adrien VI, hollandais, qui a régné de 1522 à 1523.

Il est actuellement une rumeur qui court à l'effet que Jean-Paul II pourrait démissionner pour raison de santé. Il y a déjà eu des démissions dans le passé : Benoît IX dont il a déjà été question ainsi que Grégoire XII en 1415. Une autre rumeur prétend que le prochain pape pourrait provenir de l'Amérique latine. Pourquoi? Parce que la plus grande population croyante et pratiquante de la religion Catholique Romaine se situe dans cette partie du monde.

Dans un prochain article, nous parlerons de 3 papes qui ont reçu le vocable de "Le Grand", Léon I, Grégoire I et Nicolas I.

Rumeur confondue

PIERRETTE ANNE BOUCHER

Un appel intéressant, une réaction stimulante... Tôt un matin de février, l'agent très connu de Royal LePage Laurentides, Monsieur Gaston Bergeron réagit fortement.

Ça fait plaisir à entendre. Plein d'énergies, monsieur Gaston Bergeron nous annonce haut et court que le bureau de Royal LePage Laurentides garde ses portes ouvertes à Saint-Hippolyte.

Rappelons certains faits. Dans notre numéro de janvier, dans l'article intitulé « La couleur de l'an 2000... l'Argent », nous avons fait état d'une certaine rumeur qui circulait bon train, celle que Royal LePage Laurentides, situé au 2282 chemin des Hauteurs, songeait à déménager ses bureaux à Saint-Sauveur.

Eh bien NON! Monsieur Bergeron gardera le phare allumé. « Je vis ici et le lieu principal de mon travail est ici. J'ai, il est vrai à me déplacer et à faire équipe selon certaines activités et certains besoins avec des collègues de Royal LePage de Saint-Sauveur; il n'en demeure pas moins que mon point d'attache est à Saint-Hippolyte. Je loue de madame Carmen Dion, propriétaire du 2282 chemin des Hauteurs, mon espace d'affaires. S'il le faut pour maintenir mon



Monsieur Gaston Bergeron nous annonce haut et court que le bureau de Royal LePage Laurentides garde ses portes ouvertes à Saint-Hippolyte.

PHOTO MANON DAGENAI

bureau à Saint-Hippolyte, je louerai en face. »

Visiblement, cet agent qui œuvre dans le domaine depuis plus de dix ans est bien décidé. Il nous parle longuement des propriétés qu'il affectionne particulièrement, de nos sites uniques recherchés par une clientèle avertie... et que cela il ne le quittera pas. À la question : Combien d'agents de Royal LePage Laurentides conservent à ce moment-ci leurs bureaux à Saint-Hippolyte?

Gaston Bergeron répond qu'à Saint-Hippolyte Royal LePage Laurentides, c'est lui.

Par ailleurs, souvenons-nous que la photo qui signalait le passage d'Arpensol à la bannière de Royal LePage Laurentides, parue en 1999 dans notre Journal, nous pouvions en compter quatre ou cinq... Leurs départs font-ils partie de la rumeur?...

Une chose est sûre. Monsieur Bergeron affirme que les activités continuent et ça c'est une bonne nouvelle.

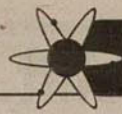


REID ET ASSOCIÉS

Steve Reid
comptable agréé

95, 305^e Avenue, Saint-Hippolyte
250, rue Parent, Saint-Jérôme

téléphone: (450) 436-1616
steve.reid@sreid.net



Félix d'Herelle, héros québécois contre les «superbibittes»

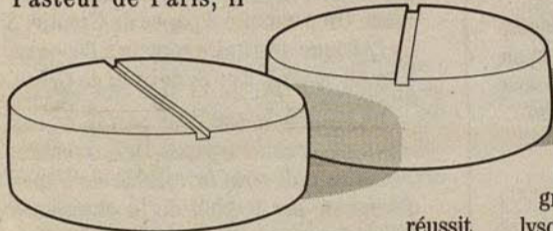
NICOLAS DESAULNIERS-SOUCY

La médecine est en émoi. Son arsenal d'antibiotiques, trop souvent mal utilisé, montre ses limites. Des bactéries résistantes à tous les antibiotiques connus font de plus en plus de victimes. Ces bactéries doivent à leur invincibilité leur surnom de «superbugs», traduit librement par «superbibittes». La peur s'installe parmi les citoyens éclairés. Puisque les prochaines générations d'antibiotiques ne sont pas pour demain, la situation continuera de s'aggraver.

Or, une méthode que l'occident avait laissé de côté pendant presque 40 ans pourrait bien venir à notre rescousse. Cette méthode est basée sur l'utilisation de virus, les bactériophages, qui s'attaquent aux bactéries. À l'origine du nom et de la découverte de ces virus (en 1917), se trouve un microbiologiste Montréalais autodidacte, Félix d'Herelle.

La découverte des bactériophages

Aimant passionnément les voyages, D'Herelle séjourna 10 ans au Guatemala, au Mexique et en Argentine où il travailla sur des épidémies de dysenterie et de fièvre jaune, entre autres. Travaillant sur les vaccins à l'Institut Pasteur de Paris, il



réussit dans ses temps libres à isoler des selles de patients souffrant de dysenterie un «microbe» qui tuait les bacilles de Shiga responsables de cette maladie. Ce microbe s'avéra un bactériophage.

Dans les années qui suivirent, une controverse éclata : Est-ce que les propriétés antibactériennes observées par d'Herelle et les autres étaient vraiment l'œuvre de virus? D'Herelle le soutenait avec raison. Bien qu'il entrevoyait le potentiel formidable des bactériophages pour contrôler les pires infections de l'heure, d'Herelle crût bon d'étudier à fond leur biologie pour mieux les utiliser par la suite.

Après de nombreuses années de recherche en Europe et en Afrique, il fonda l'Institut international des bactériophages, à Tbilissi (République de Géorgie) en 1933. Encore aujourd'hui, cet institut est le principal foyer de connaissances sur les bactériophages. En 1931, une étude complète sur les bactériophages fut entreprise aux États-Unis. Malheureusement, les conclusions de cette étude bâclée découragèrent les américains de poursuivre les recherches sur le sujet, tout autant que le recours massif aux antibiotiques à partir des années 40. Pendant plus de 40 ans, les travaux de Félix d'Herelle tombèrent dans l'oubli parmi la sphère d'influence américaine.

Portrait des bactériophages

Contrairement à ce que leur nom semble indiquer, les bactériophages ne mangent pas des bactéries, mais se développent à leurs dépens. Leur mode de reproduction est similaire à celui des autres virus : ils injectent leur bagage génétique dans une cellule ciblée, ici un type particulier de bactérie. Il existe deux grandes familles de bactériophages : les lysogènes incorporent leur gènes à ceux de la bactérie et assurent leur descendance par la reproduction de la bactérie elle-même. Formant la deuxième famille, les bactériophages lytiques instruisent la bactérie à produire en son sein plusieurs clones d'eux-mêmes. Alors que les premiers forment généralement un couple durable avec les bactéries hôtes, les

seconds le font exploser dès que le nombre de clones atteint un seuil critique. C'est cette dernière propriété qui ouvre la voie à un usage thérapeutique : le bactériophage peut être considéré comme une molécule dont l'action extrêmement ciblée ne détruit qu'un seul type de bactérie, que l'on voudra pathogène pour des raisons évidentes.

Or, la population de bactériophages possède un atout encore plus grand : elle est une source dynamique de remèdes pour contrer toutes les nouvelles souches de bactéries. En effet, advenant qu'une bactérie mutante devienne une «superbibitte» résistante à tous les traitements connus, il est fort probable que parmi la diversité des mutations induites par la nature sur les bactériophages, il en existe une qui permet d'attaquer la bactérie mutante. La population de bactériophages augmentera à la même mesure que celle de la bactérie mutante, de la même manière que l'équilibre entre prédateur et proie est maintenant dans la nature. En conséquence, plus les nouvelles souches de bactéries deviendront un problème à la santé humaine, plus le remède sera facile à trouver. Ce n'est pas un hasard si la recherche de bactériophages reliés aux «superbibittes» se fait là où ces dernières prolifèrent le plus : dans les égouts des hôpitaux!

L'obsession de la potion magique

Malgré leur potentiel thérapeutique étonnant, l'occident ne s'est que timidement remis à l'étude des bactériophages. Pourtant, dans les républiques de l'ex-URSS, ils sont utilisés pour combattre plusieurs affections de la peau, pour prévenir l'infection des coupures profondes (chirurgicales ou non) et pour aseptiser les salles d'opérations. Même si quelques recherches récentes sur les vertus thérapeutiques des bactériophages ont été effectuées sur des animaux, on peut encore déplorer que le corps médical boude ce champ de recherche. Alors que nous sommes prêts à dépenser des fortunes pour des traitements de médecine al-

ternative, la demande ne s'est pas encore fait sentir pour des préparations utilisées dans d'autres parties du monde avec un succès au moins équivalent à celui des antibiotiques. Pourquoi?

Mis à part les intérêts commerciaux des fabricants d'antibiotiques, je crois qu'une certaine obsession de la potion magique stimule les réticences. La méthode de recherche clinique permettant les résultats les plus concluants (en limitant le nombre de facteurs d'influences) est plus difficilement applicable aux bactériophages. Il s'agit d'inoculer à un groupe de cobayes le produit A (équivalent à la potion magique) et un placebo à un groupe témoin et de mesurer par la suite les différences sur les indices de santé. Si une identification précise de la souche de la bactérie qui afflige un cobaye potentiel est requise, la recherche devient plus difficile, ou moins profitable. Si un institut de recherche fauché de Géorgie, ayant pour mission de soigner un peuple tout aussi fauché utilise aussi le produit A, alors les brevets envisagés deviennent caduques. Si une connaissance poussée de la biologie et l'écologie du produit A est requise pour concevoir des recherches cliniques, celles-ci sont souvent repoussées.

Pourtant, c'est le but que Félix d'Herelle a poursuivi avec entêtement pendant le plus clair de sa vie. Il est grand temps que le Québec honore à sa juste valeur ce scientifique du début du siècle!

Pour en savoir plus, je vous recommande le livre suivant : William C. Summers, « Félix d'Herelle and the Origins of Molecular Biology », Yale, 1999.



À la carte

Denis Pitre du restaurant « Au Toit Vert »

Rôti de bœuf aux 5 poivres

Rôti de bœuf de 2 à 3 kg. de coupe française
1/4 tasse de poivre entier (5)
1/4 tasse de poivre noir concassé
1 c. à soupe de moutarde de Dijon
1 c. à soupe d'ail dans l'huile
2 c. à soupe de base de poulet

2 c. à soupe de base de bœuf
4 c. à soupe de base pour soupe à l'oignon
Farine
2 ou 3 feuilles de laurier
1/4 tasse d'huile végétale

Mélanger la moutarde, l'ail, la base de poulet, de bœuf, de soupe à l'oignon avec l'huile végétale pour faire une sauce épaisse. Ajouter les feuilles de laurier. Mettre de côté.

Rouler le rôti de bœuf dans les poivres, puis enfariner et déposer dans une rôtissoire. Verser la sauce sur le rôti. Ajouter environ 4 pouces d'eau. Faire cuire au four à 450° F. pendant 45 minutes sans couvrir pour ne pas faire durcir la viande. Retirer du four. Garder le bœuf au chaud.

Sauce

Égoutter la sauce (jus de cuisson) et la mettre dans un chaudron. Ajouter la même quantité d'eau que de sauce et amener à ébullition. Ajouter 1/4 de litre de vin rouge sec. Lier avec 3 c. à soupe de fécule de maïs.

Servir avec des pommes de terre Duchesse et des bébés carottes au beurre et persil.

Le Sentier

C.P. 135, Saint-Hippolyte (QC) J8A 3P5

Ce journal communautaire est une réalisation d'une équipe de touche-à-tout en constante évolution. Nous n'avons d'autre but que d'améliorer la qualité de vie à Saint-Hippolyte, en commençant par la nôtre!

Ainsi, administration, rédaction, correction, choix des textes et photographies de ce numéro du Sentier sont l'œuvre de Thérèse Labrosse, Nicole Chauvin, Marielle Lefebvre, Jean-Pierre Fabien, Michèle Châteauvert, Diane Couët, Gilles Lambert, Marie-Paule Desbiens, Manon Dagenais, Pierrette Anne Boucher, Pierrette Asselin, Suzanne Morin, Denise Marcoux, Catherine Desaulniers-Soucy, Françoise Le Guen, Nathalie Rattier et Nicolas Des Aulniers-Soucy.

Vous pouvez envoyer vos articles, communiqués et photos au journal *Le Sentier*, C.P. 135, Saint-Hippolyte J8A 3P5. Les textes dactylographiés et signés devront arriver avant le 15 de chaque mois. Afin que nous puissions vous retourner vos photos, inscrivez-y à l'endos vos nom, adresse et numéro de téléphone.

To our English citizens, your comments and texts are welcome.

Toute reproduction d'annonces publicitaires paraissant dans *Le Sentier* et réalisées par les concepteurs publicitaires de ce journal est formellement interdite, que ce soit d'une façon intégrale, partielle ou déguisée.

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, 2^e trimestre 1983

Le Sentier reçoit l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

PUBLICITÉS

Michèle Châteauvert 563-4104

Thérèse Labrosse 563-2038

PHOTOGRAPHE

Manon Dagenais 563-2911

Achat de photos 4 \$/l'unité

PETITES ANNONCES

Thérèse Labrosse 563-2038

Marielle Lefebvre 563-2401

COORDONNATRICE

Nicole Chauvin 563-1975

télécopieur 563-1059

courriel duograph@videotron.ca

DISTRIBUTION

Thérèse Labrosse 563-2038

Abonnement annuel à l'extérieur de Saint-Hippolyte 20 \$

INTERNET <http://www.inter-actif.qc.ca/le-sentier>

duograph@videotron.ca

GRAPHISME duoGraph communications

Nicole Chauvin

IMPRESSION HEBDO-LITHO

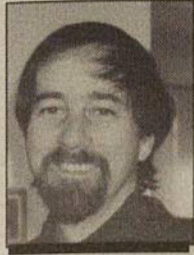
AMECO

AVDA

MEMBRE DU RPM COMMUNAUTAIRE



Des insectes sur la neige



JEAN-PIERRE FABIEN

C'était au cours des premiers jours de janvier. J'avais besoin de prendre l'air, de me retrouver dans la forêt, entouré d'arbres et de silence. Le mercure était tout proche du zéro. C'est un temps très doux pour le premier mois de l'année.

J'emprunte une piste secondaire de ski de fond pour me rendre au réseau de sentiers de Saint-Adolphe d'Howard. Déjà, en quittant le bruit de la route, je commence à me sentir mieux. Parmi les troncs de bouleaux, d'érables et de sapins, je goûte à la quiétude des lieux. Ayant mis la mauvaise cire sous mes skis, je glisse et je dérape plus d'une fois. Mon manteau bleu devient presque blanc plus j'avance dans le sentier. Mais je prends ces chutes avec un grain de sel. À quoi bon s'emporter quand on est seul et si bien dans la nature?

Les puces des neiges

Tout à coup, mon regard se pose sur la neige au pied d'un tronc d'érable. À ma grande surprise, je vois sautiller sur la neige de minuscules taches noires longues d'à peine quelques millimètres. Ce que je pense être de la poussière et des bouts d'écorce sont en réalité de menus insectes. Ces « puces de neige » font partie de l'ordre des Collembolés, petits insectes dépourvus d'ailes qui sont munis d'un appendice au bout de l'abdomen qui leur permet de faire des bonds. Cette espèce qui porte le nom de *Achorutes nivicolus* est parfois vue en très grands nombres à la surface de la neige. Les Collembolés de ce groupe vivent dans la litière, le sol, les champignons et sous l'écorce des arbres. Notre puce de neige devait se blottir sous l'écorce de l'érable avant de faire le saut sur la neige. Mais que vient-elle chercher sur cette surface glacée? Combien de temps y restera-t-elle? Que fera-t-elle lorsque le froid arctique de janvier reviendra? Je ne sais trop quoi répondre. Il aurait fallu la patience d'un moine pour attendre que me viennent les réponses à mes questions. Tout ce que je sais, c'est que les Collembolés sont des insectes utiles qui servent à décomposer la matière organique en matière minérale. Ce sont des détritivores infatigables qui valent la peine d'être salués malgré leur petitesse.

Des perles

Comme si ce n'était pas assez, en rebrous-sant chemin, j'ai croisé un autre insecte hivernal. Cette fois, il s'agissait d'un insecte isolé, mais qui volait! J'ai pu identifier un représentant de l'ordre des Plécoptères. Ces insectes qu'on appelle des perles, vivent leur vie de larve dans l'eau des ruisseaux et des rivières. Chez certaines espèces, l'adulte émerge en plein



Il n'est pas rare d'apercevoir un insecte hivernal.

hiver. J'avais déjà observé une perle en mars, mais jamais en janvier. D'autres questions trotent dans ma tête à son sujet. À quoi servent deux paires d'ailes en plein hiver? De quoi se nourrira cette perle? Vivra-t-elle jusqu'au printemps? Je suis revenu à la maison rempli

d'un bonheur simple, mais authentique. J'ai toujours eu un faible pour les êtres minuscules. En me rapprochant d'eux, je découvre des merveilles naturelles insoupçonnées. Chaque être a une place qui lui revient dans le grand cycle de la vie.



Les trucs à Mamie



THÉRÈSE LABROSSE

Gâteau desséché

Émiettez le gâteau et imbibe-le de jus de fruits. Vous pouvez l'utiliser comme fond pour un parfait, une tarte ou fabriquer une bagatelle vite préparée en utilisant un pou-ding instantané.

Citron durci

Plongez-le dans l'eau bouillante durant une dizaine de minutes et vous pourrez en tirer le jus facilement.

Taches sur les bas

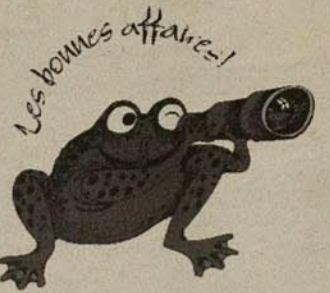
Si les souliers ou les bottes tachent les bas, vaporiser l'intérieur des chaussures de fixatif pour cheveux.

Glaçons décoratifs

Remplir vos moules à glaçons d'eau. Ajoutez-y quelques gouttes de citron et une cerise de marasquin. Placez au congélateur. En plus d'être joli, le citron parfamera vos boissons.

Lait brûlé

Pour éviter que le lait brûle et colle à la casserole, vous devez toujours la rincer à l'eau chaude avant d'y verser le lait.



À vendre humidificateur Electrohome, modèle de plancher à tambour, 25 \$ Inf. : 563-3397
À vendre 3 paires de ski de fonds à 5 \$ la paire, 6 paires de ski alpin 8 \$ la paire et 3 paires de bottines de ski alpin adultes 10 \$ la paire. Inf. : 563-2140

Deux paires de ski de fonds avec bottines. Pointure 6 et 9, 100 \$ le tout. Inf. : 436-1876

Cherche une personne mature, affectueuse et qui sait apprécier les enfants pour prendre soin de mon garçon de 3 ans. Du lundi au jeudi, 3 heures par soir chez moi au lac Connelly sud 563-5064

À vendre un mobile «Winnie l'ourson». 563-5230

À vendre mobilier de cuisine en chêne solide comprenant 5 chaises, dont une capitaine. 250 \$.563-1292

Réservez votre publicité dès maintenant pour Le Sentier du mois de mars!



Thérèse Labrosse

563-2038



Michèle Châteauvert

563-4104

Appartements à louer

Appartements situés au village de Saint-Hippolyte. 3 1/2 et 4 1/2.

Local commercial à louer

Local commercial à louer situé au village de Saint-Hippolyte.

Information 563-2607



Plate-forme Remorqueuse Mécanique générale Freins Direction Silencieux Suspension Traction avant

Remorquage 24 heures

Garage S. Beauchamp Inc.

2241, chemin des Hauteurs Saint-Hippolyte

Tél.: 450 563-2262



Alimentation St-Onge inc.

Yves St-Onge Propriétaire

972, chemin des Hauteurs Saint-Hippolyte
Tél.: 224-5179



- Carrière
- Pierre concassée
- Sable lavé
- Gravier décoratif

LIVRAISON

436-8767 Saint-Hippolyte

Tous réunis pour Yannick



DENISE MARCOUX

En ce samedi 15 janvier 2000, plus d'une centaine de personnes de Saint-Hippolyte et d'ailleurs se sont greffées aux amis de Yannick Dagenais pour une bouffe moëlleuse à l'Auberge des cèdres du lac de l'Achigan. Toutes réunies pour encourager Yannick dans son combat contre la leucémie, mais aussi pour faire le party et danser sur la musique du Duo François et Michel.

Le temps du grand combat approche

Les raisons de se réjouir ne manquaient pas ce soir-là. Outre l'appui indéfectible de ses proches, de ses amis, de ses collègues de travail et de la population de Saint-Hippolyte, Yannick peut maintenant compter non seulement sur un, mais sur deux donneurs de moëlle osseuse. Il s'agit d'une jeune femme de 22 ans et d'un homme de 44 ans. Après la batterie de tests, qui déterminera laquelle de ces deux personnes aura le plus de chances de lui sauver la vie, Yannick entrera à l'hôpital pour livrer le combat le plus important de sa jeune existence. Combat débutant le 27 janvier avec une ponction de la moëlle osseuse, des traitements intensifs de chimiothérapie pendant sept jours et finalement la greffe. Combat comportant un certain nombre de dangers dont le phénomène de rejet n'est pas le moindre. La bataille s'avère donc dangereuse, et l'adversaire, de taille.

Des témoignages d'amitié et de solidarité

Dans cette bataille cependant, Yannick a de nombreux alliés. Quand il montera sur le ring, une foule de partisans se tiendra derrière lui, dans son coin, comme l'affirme sa gang de boxe du C.R.A.B., dans le carnet des témoignages qui circulait parmi les invités.

Ce carnet bleu intitulé *Ce n'est pas la victoire qui rend la personne belle, c'est son combat*, est rempli de pensées positives et de foi en la guérison complète de Yannick. Il souligne le courage, la ténacité, la bonne humeur et la dignité du jeune homme dans son combat pour vaincre la maladie, un modèle pour tous, jeunes et moins jeunes.

Des rendez-vous à ne pas manquer

Aucun des invités ne doute de l'issue du combat : ce sera la victoire et la guérison définitive ! Yannick est un battant, un gagnant, comme le clame la chanson composée par son parrain, son oncle Ronald :

*... Courageux et batailleur
J'veus dis qu'c'est pas un peureux
C'est pas juste un beau parleur
Du courage, y en a pour deux
... Faut pas lâcher le combat
Nous serons tous derrière toi
Ne jamais baisser les bras
Car c'est sûr que tu vaincras
Mais surtout, des rendez-vous importants at-*



De gauche à droite : Mélissa Levasseur, Yannick Dagenais, Marc-André Sigouin et Francis Dagenais. PHOTO MANON DAGENAIS

tendent Yannick après sa guérison : une partie de pêche au petit lac de l'Institut, des shows de musique avec une amie, une bonne brosse avec la gang et aussi une rencontre spéciale à la fin juin avec le petit Jayson-Joe, 8 ans.

Yannick remercie tous ses supporters

Au cours de la soirée, Yannick a remercié ses invités pour leur encouragement et leur sup-

port. Il a adressé un merci spécial à sa tante Manon, responsable de l'organisation de cette fête, et à ses collègues de travail du MAXI de Saint-Antoine. Il a également remis une plaque-souvenir à M. Alain Labelle, celui par qui le rêve arrive. Grâce à M. Labelle, le 8 décembre dernier, Yannick a pu être ambulancier d'un jour chez les techniciens ambulanciers des Services pré-hospitaliers Laurentides-Lanaudière.

Boutique Anibouffe

Vous servir est un plaisir

- 20 %
sur graines pour
cockatiel
serins
perruches
pinsons

Grandes oreilles
de porc
paquet de 5
3⁹⁹ \$



Litière
agglomérante
BACCARA
seulement
6⁹⁹ \$
15 kg

Tournesol
noir
12⁹⁹ \$ 20 kg
Faites vite
quantité limitée

Chantal Daigneault, propriétaire
1000, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte
224-7797



Les enfants de la garderie en spectacle

Les tout-petits du Centre de la petite enfance de l'Arche de Pierrot ont donné un splendide spectacle au CEGEP de St-Jérôme le 18 décembre dernier. Tous les parents et amis furent émerveillés, les enfants charmants, la directrice récompensée, les éducatrices et le personnel vivement applaudis.

SANI-FOSSES

SERVICE SUIVI
PAR ORDINATEUR
VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES

Aussi/also:
- Camion « Vacuum » Truck
- Nettoyage d'égouts /
- Man Hole Cleaning
- Pompage / Succion

- Trappes à graisse /
- Grease Trapp
- Puits de surface /
- Surface Well
- Résidentiel et Commercial

Rocky Colangelo 563-4341

ENTREPÔT DES HAUTEURS enr.

BATEAUX • MOTONEIGES
MEUBLES • MOTOS • ETC.

ENTREPOSAGE 8 x 8 • 10 x 10 • 10 x 20

1000, chemin des Hauteurs • 224-8712

GILLES t-ONGE EXCAVATION

EXCAVATION
TERRASSEMENT
TRANSPORT
FOSSE SEPTIQUE
LICENCE RBQ 2423-7190-25

225, chemin du lac Connelly nord
Saint-Hippolyte • 563-3897

TAXI CHAMPION 438-8447

SERVICE LOCAL et LONGUE DISTANCE
TRANSPORTS MÉDICAUX

C.S.S.T., S.A.A.Q., B.S. ET AUTRES
SERVICE PROMPT ET COURTOIS

SAINT-HIPPOLYTE R. DUMOULIN NEW-GLASGOW
SAINT-JÉRÔME PROPRIÉTAIRE SAINTE-SOPHIE
5, 10e AVENUE, SAINT-HIPPOLYTE